



La Coopération des idées

REVUE D'ÉDUCATION SOCIALE

PARAISANT LE 1^{er} ET LE 16 DE CHAQUE MOIS

SOMMAIRE

- G. DEHERME *La Criminalité juvénile et la responsabilité familiale.*
- MAURICE VERNES . . . *L'Université de France et la question morale.*
- D^r CH. FIESSINGER . . . *Les Races moyennes.*
- D^r SURBLED *A propos de l'amour.*
- G. DE CONTENSON . . . *Une Coopération nécessaire.*
- YOUSSEUF FEHMI . . . *Les Grecs sous la domination musulmane (réponse à M. le D^r P.-N. Divaris).*
- PAR TOUS *Revue des opinions, des faits et des idées.*
- Les Livres qui font penser : A. BAUMANN, G. DEHERME, ÉLOI PÉPIN.*

Le Numéro : 0 fr. 50

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :

6, Boulevard de la Madeleine, 6

PARIS

La Coopération des Idées

Directeur : G. DEHERME

Prix du Numéro : 0 fr. 50

ABONNEMENT ANNUEL : { 6 francs pour la France,
10 francs pour l'Étranger.

Collections de la précédente série
(années 1908, 1909, 1910 et 1911) : 5 francs par année.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :

PARIS :- 6, Boulevard de la Madeleine, 6 :- PARIS

On reçoit :

Pour tout ce qui concerne L'ADMINISTRATION, *tous les jours*, sauf les dimanches et jours fériés, de 8 heures du matin à midi et de 2 à 6 heures du soir ;

Pour LA RÉDACTION, tous les *mercredis*, de 4 à 6 heures du soir.

Pendant l'été, — jusqu'à nouvel avis, — M. Deherme ne recevra pas le dimanche.

Aucun article publié n'est payé.

Les manuscrits non publiés sont à la disposition de leurs auteurs.

A NOS ABONNÉS

Ceux de nos abonnés qui seront avertis que leur **abonnement est terminé** sont priés de nous faire parvenir leur renouvellement pour éviter les frais de recouvrement.

Ceux qui ne désirent pas continuer leur abonnement sont priés de **refuser** au facteur le numéro qui suivra l'avertissement.

La Coopération des Idées

REVUE D'ÉDUCATION SOCIALE (17^e année)

PARAISSANT LE 1^{er} ET LE 16 DE CHAQUE MOIS

Directeur : G. DEHERME

ABONNEMENT ANNUEL : { 6 francs pour la France,
10 francs pour l'Étranger.

Le N^o : 0 fr. 50. — Spécimen gratuit sur demande.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION : 6, Boulevard de la Madeleine, Paris

L'œuvre d'éducation sociale est d'une nécessité urgente. Jamais les esprits n'ont été aussi confus, affolés d'indécision, aigris d'un sectarisme sans foi. Malgré tant de présomptions et d'outrecuidances, jamais les Français ne furent plus ignorants de la vie sociale.

C'est donc à reconstituer socialement les institutions, les idées et les sentiments que s'efforce *la Coopération des Idées*. Dans toutes les graves conjonctures d'une existence privée et d'une existence publique de plus en plus trépidantes et incertaines de leurs fins comme de leurs moyens, elle veut être une lumière qui guide l'esprit et

un foyer qui réchauffe l'âme. Elle n'est donc ni sectaire ni pédante. Elle est vivante. Elle est résolument contre toutes les anarchies : celles du dedans — du cœur et de l'esprit — comme celles du dehors, celles d'en bas comme celles d'en haut. Elle ne compose pas avec les mensonges du monde et les vilénies du régime.

Sans doute, la difficulté est grande de se faire entendre dans la Babel électorale et démagogique qu'est devenue la France : *la Coopération des Idées* tâche à la surmonter par la précision, la clarté et la méthode. Et aussi l'autorité. Aucun article publié dans cette revue n'est payé. Il faut que ses lecteurs le sachent bien : *la Coopération des Idées* ne fait point commerce de divertissements plus ou moins élégants, elle ne tient pas boutique d'idées, d'émotions ou de mots. Elle veut enseigner, diriger, exercer une influence sur les cœurs et les esprits, et toute vénalité trouble, asservit et avilit la pensée. Pour prétendre à conseiller, consacrer et régler les puissances temporelles, il faut d'abord n'en pas solliciter des bénéfices.

La Coopération des Idées tient bien moins à la foule des abonnés, à être lue de beaucoup qu'à être comprise d'une élite agissante. Elle n'est pas prostituée à une populace qui veut qu'on la flatte ou l'amuse pour son argent, elle est au service de la société française menacée de périr.

Des articles de fond étudient les questions les plus pressantes du moment et de toujours. De l'actualité sociale, on tire des leçons qui montrent l'aptitude du positivisme à résoudre nos plus troublants problèmes. Mais *la Coopération des Idées* ne s'absorbera jamais dans la

vaine recherche de la vérité absolue, elle se bornera à mettre en lumière les vérités réconfortantes et fécondes, celles qui conviennent en un temps troublé à un peuple désarmé, à une société en pleine décomposition. Elle vise non au sublime quintessencié mais au simple bon sens, non à la parfaite justice mais à l'ordre possible, non à étonner mais à servir, non aux applaudissements provisoires que provoque l'éloquence des phrases mais à la sympathie durable qu'éveille l'âme qui se donne.

La collection de la Coopération des Idées constitue une encyclopédie sociale documentée et vivante qui a sa place marquée dans toutes les bonnes bibliothèques. Les 24 numéros annuels forment un total de 1.920 pages de texte en quatre volumes in-8° carré. Le prix de l'abonnement est aussi réduit qu'il est possible : 6 francs par an pour la France et les colonies, 10 francs pour l'Étranger.

Un numéro spécimen est envoyé à toute personne qui en fait directement la demande ou dont l'adresse nous est transmise.

Nous serons reconnaissants à qui nous fera parvenir des listes d'adresses de personnes susceptibles de s'intéresser à un effort de reconstitution sociale.

Collection des meilleurs auteurs classiques

AUGUSTE COMTE

PHILOSOPHIE POSITIVE

Résumé par **ÉMILE RIGOLAGE**

4 volumes à 0 fr. 95 ; reliés toile pleine, 1 fr. 75

I. Mathématiques-Astronomie ; — II. Physique-Chimie-Biologie ;
III. Sociologie : temps anciens ; — IV. Sociologie : temps modernes.

Ernest Flammarion, Éditeur, 26, rue Racine

L'UNION COOPÉRATIVE

est un journal bi-mensuel, édité par le Comité central de l'Union Coopérative des Sociétés françaises de Consommation. Il contient des articles, des études, des monographies, des renseignements, etc., sur la Coopération en France et à l'Étranger. — L'Union Coopérative doit être lue par tous ceux qui s'intéressent à la Coopération.

Prix du numéro, 0 fr. 20 ; de l'abonnement annuel, 4 fr.
Étranger, 6 fr.

Les abonnements sont reçus : 1, rue Christine, PARIS

LE COURRIER DE LA PRESSE

Tél. 101-50

21, Boulevard Montmartre, — PARIS

Tél. 101-50

Directeur : **A. GALLOIS**

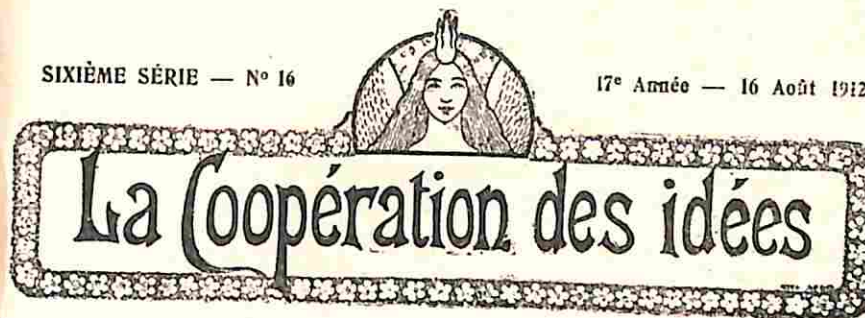
RÉPERTOIRE PARLEMENTAIRE

Relevé des Votes des Députés et Sénateurs et Nomenclature de leurs Travaux
D'après le Journal Officiel de la République française

Le Courrier de la Presse lit 6.000 journaux par jour

SIXIÈME SÉRIE — N° 16

17^e Année — 16 Août 1912



LA CRIMINALITÉ JUVÉNILE

ET LA

RESPONSABILITÉ FAMILIALE

Depuis quelques années nous connaissons une nouvelle espèce de criminels. Elle se multiplie. L'audace et la férocité de ses coups dépassent celles des pires malfaiteurs habituels.

Ce sont, par exemple, les deux jeunes assassins du garçon de recettes de la Villette, les bandits de la forêt de Clamart, ceux qui assommèrent deux vieilles femmes, rue de Clignancourt, etc...

Outre leur jeunesse, l'atrocité de leurs forfaits, ces criminels présentent quelques caractères nouveaux qui doivent attirer notre attention. Ces jeunes gens ne sortent pas d'une colonie pénitentiaire. Ils n'ont pas eu, comme Berland, une mère qui, en

leur présence, se prostituait aux ivrognes égarés la nuit. Ils appartiennent à des familles d'apparences honnêtes, en tout cas aisées. Ils ont reçu quelque instruction. Avant leurs crimes, ils travaillaient régulièrement; parfois, ils ont travaillé après, jusqu'à leur arrestation. On n'a que de bons renseignements sur eux. Ils sont doux, polis, etc... Ce ne sont pas, non plus, des détraqués ni des énergumènes. Ils ne visent point à changer le monde par le revolver et la pince-monseigneur comme Vallet et Garnier. Leur mobile, ç'a été uniment de « faire la noce ». Ils attendaient froidement une « occasion », et, quand ils ont cru l'avoir trouvée, ils n'ont pas hésité. A l'heure présente, pour Paris seulement, il y a au moins 20.000 de ces produits du divorce et de l'enseignement laïque qui attendent leur heure.

Je ne sais rien qui soit plus significatif de notre anarchie générale, rien qui marque mieux avec quelle rapidité s'épuise un capital moral accumulé par la discipline religieuse et que les divagations plus ou moins universitaires sur le civisme ne sauraient alimenter.

*
**

Ce n'est pas à la misère économique, c'est à la misère morale que nous devons cette nouvelle criminalité. C'est donc à la famille qu'il faut s'en prendre.

L'influence bienfaisante de la famille contrebalance toujours assez l'influence dissolvante et corruptrice de l'école ou de la rue. Il faut donc admettre que, dans les familles de ces jeunes criminels, il y avait, sous un aspect correct, une profonde démoralisation ou, à tout le moins, un extrême désordre, un oubli complet des devoirs et des responsabilités des parents. Ces assassins n'ont pu se former que là.

L'homme et la femme travaillent, restent « honnêtes », parce qu'ils ont passé l'âge ou n'ont pas le goût des aventures dangereuses, parce qu'ils jugent plus avantageux d'être « honnêtes ». Mais, chez eux, devant leurs enfants, ils se montrent au naturel, avec les idées spéciales qui peuvent naître dans ces âmes mortes, avec leurs regrets de n'avoir pas su profiter de « la bonne occase » et leurs espoirs, avec leur seul idéal d'amasser de l'argent pour paresser et jouir. Dans de tels milieux, le mot de Baudelaire demandant à un bourgeois quelle était celle de ses filles qu'il destinait à la prostitution ne scandaliserait pas. De même, pour les garçons, on pourrait demander quel est celui qu'on destine à la littérature, à la politique, au proxénétisme ou au cambriolage.

C'est le contraire, au reste, qui serait inexplicable. Où donc ces malheureux auraient-ils appris qu'il y a des principes de vie morale? Pas à l'école laïque, certes; pas dans les réunions électorales,

pas dans leurs journaux. Partout, ils voient que l'argent mène tout. Il suffit d'en avoir assez pour faire marcher la police, la magistrature, la presse et le gouvernement. Ils n'aspirent donc qu'à en avoir, — et par tous les moyens. Et les fils sont plus hardis que les pères. Quand ils savent encore assez dominer leurs appétits, ils comprennent bien qu'autre chose est de « faire une passe » de cinq francs et autre chose de se prostituer pour mille, de cambrioler pour s'emparer de quelques centaines de francs ou de faire des affaires pour voler des millions. Quand on est une fille ou un apache, on est du gibier de prison ; mais quand on est une « artiste » ou un financier, un journaliste, un politicien, en est du « monde ».

L'hypocrisie bourgeoise a établi de subtiles distinctions dans les moyens pour ne pas condamner le but, son but, — qui est l'argent. Cela ne pouvait durer. Les dirigeants seraient bien stupides s'ils s'imaginaient vraiment que le peuple sera toujours dupe. Je crois plutôt qu'ils espèrent que, tout de même, cela pourra durer autant qu'eux.

Et il faut, en effet, que cela dure. Non point pour l'agrément de prolonger le règne de l'argent ; mais pour donner le temps aux reconstructeurs de se reconnaître, de se coaliser et d'être prêts à réparer les désastres de la terrible débâcle qui s'annonce.

*
* *

C'est pourquoi il importe de traiter spécialement cette nouvelle forme de criminalité juvénile, — beaucoup plus menaçante que les autres.

On a proposé le fouet. Je n'ai aucune prévention contre les punitions corporelles. Je crois même que, pour les malfaiteurs endurcis, elles seraient plus efficaces, moins absurdes, moins inhumaines au fond, que l'emprisonnement. Mais il s'agit, je le rappelle, d'atteindre le milieu dans lequel se forme le jeune délinquant d'occasion. Et pour l'atteindre, il faut rendre la famille responsable des délits et des crimes commis par ses membres de moins de vingt-cinq ans.

Ne l'est-elle pas réellement ?

Et j'entends bien que les peines appliquées aux personnes ayant formé le jeune délinquant — pour les orphelins, cette responsabilité s'étendrait aux plus proches parents ou aux tuteurs — que ces peines, dis-je, ne consisteraient pas seulement en dommages-intérêts, en amendes, mais seraient presque aussi sévères que celles qui frappent l'auteur du crime.

Il en est ainsi en Chine, du moins il en était ainsi avant que les Chinois s'avisassent, à l'instar des Occidentaux, que chacun pouvait avoir des droits contre tous et contre le bon sens.

Sans doute, notre constitution familiale est bien affaiblie; mais, précisément, cela pourrait contribuer à la fortifier, en réveillant le sens de toute la responsabilité familiale, non seulement chez les démoralisés, mais encore chez les indifférents et les faibles.

La seule objection d'ordre pratique est que nos maîtres n'ont pas intérêt à reconstituer la famille. Ce ne serait pourtant qu'une timide application, fort restreinte, des belles théories solidaristes de M. Léon Bourgeois. On peut être assuré, d'ailleurs, que ce jacobin n'ira pas jusque-là.

A défaut d'une opinion publique éclairée, le souci de la sécurité générale fera peut-être que l'on exigera cette mesure défensive quand ces crimes se multiplieront. Ce n'est pas la première fois que la peur ramènera au bon sens.

*
**

L'idée est lancée. Peut-être fera-t-elle son chemin. Peut-être la discutera-t-on. Elle va contre tous les préjugés révolutionnaires. Mais on y viendra.

Les positivistes n'ont pas grande confiance, en général, aux mesures coercitives. Ils attendent beaucoup plus d'une refonte des opinions et des mœurs.

Aussi, je ne propose d'appliquer des pénalités

sévères aux parents des jeunes criminels que comme expédient provisoire dans notre anarchie. Il faut se maintenir.

Notre société ne se maintient plus que par le gendarme. Il convient donc d'armer le gendarme.

G. DEHERME.



LE positivisme représente notre existence comme vouée au perfectionnement universel, et il élève au premier rang le perfectionnement moral, caractérisé surtout par la subordination de la personnalité à la sociabilité.

AUGUSTE COMTE.

L'UNIVERSITÉ DE FRANCE & LA QUESTION MORALE

Trois jours avant que le président de la République, agissant en qualité de *summus Pontifex* de la France athée et opérant selon les règles du rituel laïque, consacra officiellement notre pays au culte de Jean-Jacques Rousseau, — « c'est notre messe à nous », avait déclaré impétueusement un vice-président du Sénat, — la Ligue française d'éducation morale inaugurait ses travaux dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne. A la seconde de ces cérémonies on refusa du monde ; à la première, on signala les banquettes vides. La froide canonisation du Panthéon et la brillante séance du palais de la rue des Ecoles sont néanmoins du même ordre et attestent un même état d'esprit. Les précautions de langage, sous lesquelles les orateurs officiels ont éteint la flamme de leurs prétentions, ne peuvent faire illusion qu'à des gens résolus à fermer les yeux à la lumière. Il s'agissait, rue Soufflot comme à la Sorbonne, de proclamer que la France nouvelle ne communiait avec l'ancienne que par la négation de toutes ses traditions d'organisation sociale, de foi religieuse et morale. En province, ils sont plus francs ; voici comment s'exprime le maire d'une grande ville de l'Ouest, s'efforçant à justifier une vilaine mesure d'intolérance : « M. X. a le droit d'être un catholique fervent... ; mais il nous reconnaîtra aussi le droit

d'être de *fervents libres penseurs laïques*, décidés à accorder les actes de notre vie administrative avec nos principes. » Commentaire sincère et décisif de l'ingénieuse formule, qui figure en tête du catéchisme radical : Isoler l'action civile de tout contact avec les dogmes.

Quelques personnes s'imagineront-elles qu'on peut s'associer à un groupement constitué en vue de la formation morale des jeunes générations, sans s'inféoder aux passions antireligieuses des loges maçonniques ? Alors, qu'elles expliquent par quelle étrange coïncidence les signataires du manifeste qui a lancé le deuxième centenaire de la naissance de J.-J. Rousseau, se retrouvent au bas des listes de fondation de la Ligue d'éducation morale (1).

* *

L'Université de France, gauchement échafaudée par Napoléon I^{er} sur les ruines des établissements ecclésiastiques d'instruction balayés par la Révolution, n'a trouvé dans son berceau ni la science, ni la liberté. Elle a végété modestement à l'ombre du pouvoir politique, qui n'a su lui persuader qu'une chose, — et cette sottise d'assertion est devenue avec les années une croyance héréditaire, — c'est qu'elle n'avait pas de pires ennemis que l'Église et le clergé. Il appartiendra aux historiens de l'avenir — non aux historiens politiques qui ne jurèrent que par le radicalisme et le socialisme — d'expliquer comment la nation moderne, au sein de laquelle s'était

(1) L'inauguration solennelle du monument funéraire de J.-J. Rousseau a eu lieu le 30 juin 1912.

épanouie la plus riche, la plus large, la plus belle des littératures européennes, n'a eu, sauf d'honorables exceptions, pour expression publique au dix-neuvième siècle, que des établissements d'instruction médiocres, et ils trouveront la raison de cette défaillance dans le divorce, soigneusement entretenu par les pouvoirs publics, entre les aptitudes techniques nécessaires et le rattachement aux principes spirituels de toute vie intellectuelle et nationale vraiment haute.

Le professeur de lycée se fit même honneur de délaïser l'éducation morale, abandonnée partie à l'aumônier, partie à l'administration du lycée, représentée par son proviseur, son censeur, ses surveillants et ses maîtres-répétiteurs. Il donnait des leçons de grammaire, de lettres, de physique, de mathématiques ; il exposait même les raisons dernières de la morale dans la classe de philosophie, mais il se désintéressait de tout ce qui touche à la formation méthodique des caractères.

Ainsi vécut sans indépendance, c'est-à-dire sans autonomie, sans érudition scientifique, c'est-à-dire sans philologie et sans critique historique, l'honorable corps des professeurs de l'État, enseignant dans les facultés ou dans les lycées. On y conserva toutefois les procédés de la culture classique et le goût français.

Quand, en 1850, l'Église, après de longues luttes, se débarrassa des étroites entraves dont l'État l'avait liée, elle se trouva dans des conditions très insuffisantes pour reconstituer l'œuvre de son glorieux passé pédagogique. Admise aux conseils de l'« Instruction publique », elle obtint que ses croyances ne fussent pas l'objet d'attaques directes dans les chaires officielles et dut assumer la

tâche ingrate de censeur morose sans rien pouvoir créer de fécond.

Au reste, en dehors de quelques manifestations brillantes, l'abaissement des hautes études était constant, et la troisième République n'y sut pas remédier. L'Assemblée nationale, où dominaient les idées libérales, permit la création de centres d'enseignement supérieur placés sous l'influence catholique. On lui en a fait reproche sans réfléchir que l'indifférence religieuse, devenue la règle des établissements entretenus par le budget, constituait une équivoque, qui devait se résoudre dans le sens de la laïcité antichrétienne. L'Église était donc fondée à faire ses réserves et à prendre ses précautions.

L'école germanisante prétendit opposer à ces tentatives « moyenâgeuses » un type à sa façon, à la fois scientifique et laïque (1). Elle se targua, en même temps, de faire des universités locales des établissements autonomes. Mais elle ne fit pas réflexion qu'il n'y a pas d'autonomie sérieuse sans réelle indépendance ; or les facultés, les groupes de facultés, les académies et les lycées n'étaient que les satellites du Ministère et des recteurs, dont dépendaient souverainement les choix, malgré l'illusion d'une cooptation libre.

Il fut convenu dans les sphères dirigeantes que le personnel de l'enseignement, tant supérieur que secondaire, serait anticlérical, qu'on y tolérerait tout au plus quelques « gallicans » ; les libres penseurs y eurent désormais toutes leurs franchises, ainsi que les protestants et les israélites.

(1) Voyez dans le numéro du 16 mai 1912 notre étude : « L'œuvre pédagogique de Gabriel Monod ».

Mais l'éducation morale restait consignée à la porte des classes et, de ce chef, une défaveur planait sur les lycées, de laquelle bénéficiaient les collèges placés sous une direction ecclésiastique. Alors les grands chefs de l'Université de France, c'est-à-dire les titulaires des trois grandes divisions du Ministère de la rue de Grenelle, stimulés par quelques hommes politiques, découvrirent les beautés de l'« éducation » et en recommandèrent la mise en œuvre au corps enseignant.

Les personnes curieuses de documentation exacte retrouveront aux environs de 1890 les traces de quelques revues pédagogiques, où l'on déclarait que l'Université, en s'en tenant jusqu'ici à l'enseignement pur et simple, c'est-à-dire à l'*instruction*, avait négligé une partie importante de sa tâche, peut-être la principale, et qu'elle devait désormais mettre l'*éducation* au premier rang de ses préoccupations.

Je me souviens aussi d'avoir naïvement applaudi à ce programme, — comme, hélas ! à tant d'idées fausses, adroitement lancées par des politiciens intéressés, — ne discernant pas qu'il y avait là, avant tout, une arme de combat contre l'Église et contre le christianisme. Comme s'il pouvait y avoir une éducation morale, une formation du caractère, une direction de la conduite privée ou publique sans principes nettement arrêtés !

Mais pourquoi, vers l'année 1890, ce soudain souci des influences morales ? C'est parce que l'enseignement primaire obligatoire, institué par les lois Jules Ferry, se proposait de passer décidément du terrain de la neutralité confessionnelle sur celui de la libre pensée rationaliste et hostile au christianisme.

Et nous aussi, nous avons notre morale, s'écriaient les radicaux ; et cette morale, qui n'est plus celle de l'Église, nous l'enseignerons ouvertement.

L'objet, parfaitement désigné, de la révolution projetée, c'était la substitution, à l'enseignement du catéchisme et du Décalogue, de la morale déterministe et sociologique, dont MM. Durkheim et Lévy-Bruhl sont aujourd'hui les représentants les plus en vue et que le trop fameux Manuel Bayet-Aulard a traduite en formules aussi vulgaires que faciles à saisir.

C'était la guerre ouverte déclarée au catholicisme, mais avec tous les faux-fuyants et les retours en arrière, qui permettent de se replier sur les positions précédemment occupées quand on sent trop vivement la révolte de l'opinion. Ne se proposait-on pas, d'ailleurs, de procéder à la destruction des congrégations enseignantes tant d'hommes que de femmes, à la suppression de toutes les écoles primaires confessionnelles, — sans parler de l'éventualité de l'établissement du monopole, — et ne fallait-il pas pouvoir répondre à certaines appréhensions par les propos que voici : Nous, supprimer la morale ? nous, la reléguer au second plan ? mais nous sommes les seuls à la concevoir et à l'enseigner dans toute son intégrité en la séparant nettement de tout élément étranger, susceptible de l'altérer ! — Ces jours-ci encore, M. Buisson écrivait à son collègue M. Millevoje : « Je ne sais si vous inclinez à voir dans le pur moralisme de l'école laïque une illusion. Du moins vous ne méconnaissez certainement pas que c'est un grand acte de foi dans la puissance intrinsèque du bien, du bien lui-même et lui seul. — Libre à chacun d'y surajouter tous les

arguments, tous les compléments, tous les développements que la religion, la philosophie, l'art, la poésie, la science, l'hypothèse, le rêve lui pourront suggérer. Respect à toutes ces tentatives pour accroître en l'homme la force du sens moral ! Mais, parmi tant de croyants, pourquoi ceux-là seuls seraient-ils suspects, qui osent se dire simplement les croyants au devoir, à la conscience, à la loi morale ? Cela aussi est une foi respectable. — Et c'est celle de l'École nationale, telle que la République l'a faite. On aura beau l'appeler *école sans Dieu*, elle a une religion qui n'en exclut aucune autre, mais qu'aucune autre n'a le droit d'exclure : la religion du bien (1). »

Pourquoi faut-il que M. Buisson ait fait précéder la venue au jour de la Ligue française d'éducation morale par son volume *la Foi laïque*, qui vise nettement la substitution de la morale rationaliste à la morale chrétienne enseignée par le catholicisme, notamment dans cette citation topique : « Les républicains qui ont fondé l'école laïque, l'ont fondée sur cette conviction, sur cette certitude, qu'elle est en état de transmettre à la jeunesse de notre temps et de notre pays tout ce que la civilisation humaine nous a légué de bon, de noble, de grand » ; et dans cette autre : « L'instruction primaire est *laïque* parce que, si nous voulons que tout enfant acquière les connaissances que la Convention appelait déjà les *connaissances nécessaires à tout homme*, nous n'avons pas le droit de toucher à cette chose sacrée qui s'appelle la

(1) D'après *les Droits de l'homme*, numéro du 2 juin 1912.

conscience de l'enfant, parce que nous n'avons pas le droit, ni au nom de l'État, ni au nom d'une Église, ni au nom d'une société, ni au nom d'un parti, au nom de qui que ce soit enfin, d'empiéter jamais sur le domaine de cette liberté de conscience, qui est le fond même et la raison de toutes les libertés ! » Rationalisme libertaire, voilà le dernier mot de l'éducation morale qu'on nous propose, l'enfant devant décider en dernier appel de la valeur des théories qu'on lui propose (1).

C'est ce que signifie très nettement la gamme des noms qui s'alignent au bas de l'appel de la jeune Ligue, déterministes, matérialistes, sociologues et socialistes, protestants de gauche, israélites et, par une méprise dont il est permis de s'étonner, ceux de deux ou trois catholiques.

M. Albert Bayet, dans un rapport soumis au Congrès de l'Association nationale des libres penseurs de France tenu à Paris les 14 et 15 juillet 1907, — donc il y a cinq ans, — a développé avec une rude franchise les propositions suivantes :

1° *Les libres penseurs doivent opposer aux morales confessionnelles une morale purement laïque.*

En effet, la morale enseignée par le catéchisme catholique doit être combattue sur des points essentiels.

2° *Les libres penseurs ne doivent pas opposer dogme à dogme et catéchisme à catéchisme.*

En effet, toute morale rationnelle étant indéfiniment sujette à revision, une morale imposée serait une *morale de servitude* ; et, d'autre part, entre les diverses morales, également affranchies des conceptions théologiques, qui

(1) Voyez notre étude : « L'éducation nationale d'après F. Buisson », dans le numéro du 16 mars 1912.

se disputent les consciences, morale anarchiste, morale bourgeoise, socialisme, solidarisme, morales positiviste, syndicaliste, capitaliste, nous ne saurions, sans supprimer la liberté, élire l'une au détriment des autres.

3° *Les libres penseurs doivent opposer au catéchisme catholique une conception scientifique et positive de la morale.*

Nous maintenant exclusivement, remarque M. A. Bayet, sur le terrain scientifique, nous admettons que « la morale d'un peuple, liée à l'évolution de ce peuple, doit naître et mourir avec lui, que nos idées morales se transforment sans cesse selon les milieux et les époques ». Et de conclure, très logiquement, à l'indépendance souveraine de la raison individuelle, au respect des idées d'autrui, à la limitation volontaire de nos désirs et de nos intérêts pour le bien de la société, à l'égalité en droit des hommes, qu'il faut travailler à traduire en égalité de fait, à l'émancipation matérielle des travailleurs assujettis à la puissance du capital, condition indispensable de leur émancipation intellectuelle et morale.

En octobre 1911, M. Herriot, maire de Lyon, l'un des signataires de l'appel de la Ligue d'éducation morale, définissait dans le même esprit les principes du « parti radical et radical-socialiste », qui consistent à « isoler l'action civile de tout contact avec les dogmes, à placer dans la nation l'origine de la souveraineté et à donner à la politique une morale en lui proposant comme but une plus juste répartition du bien-être ». — Morale individualiste, exclusive de toute foi religieuse, jacobine, solidariste-socialiste (au sens de M. Léon Bourgeois, signataire, lui aussi, du manifeste), voilà le réel terrain d'entente et de

rencontre des organisateurs et premiers adhérents du nouveau groupement.

Abordons directement le manifeste, au bas duquel ils ont mis leur nom :

« Former des caractères et des consciences, c'est le premier besoin du pays, c'est donc le premier devoir de l'éducateur. — Pour pouvoir offrir à la nation un ensemble d'éducation morale fortement constitué, il faut qu'une entente s'établisse entre les hommes de bonne volonté, à quelque opinion qu'ils appartiennent... Pourquoi ne mettraient-ils pas le service d'un grand intérêt humain au-dessus des particularismes les plus respectables ? Si diverses que soient les doctrines religieuses ou philosophiques par lesquelles chacun rattache la loi morale à une conception de l'ordre universel, ces divergences n'ont jamais empêché les honnêtes gens de s'entendre sur ce qu'est un honnête homme. — Tous les jours, dans tous les domaines de l'activité sociale, économique, scientifique, artistique, militaire, des hommes de tendances très différentes travaillent ensemble à des œuvres communes. Il serait étrange que l'éducation morale fût la seule tâche qui ne permit pas de faire converger les efforts, quand c'est là précisément, plus que partout ailleurs, que nous avons à défendre ensemble un commun patrimoine. — Il est temps, en effet, que l'opinion publique, disons mieux, que la conscience publique intervienne avec autorité et rappelle à ce pays que, par-dessus les querelles politiques et les controverses religieuses, il y a un intérêt supérieur à défendre, un devoir primordial à remplir : transmettre aux jeunes générations la règle de vie lentement élaborée par l'expérience des siècles et en-

tretenir la foi dans un idéal moral toujours plus élevé. »

Si l'on fait abstraction de la phraséologie un peu banale de ce document, on n'y trouvera rien qui engage ses signataires au delà des théories morales de MM. A. Bayet, Herriot et Bourgeois.

*
*
*

Cependant l'Université de France, si indifférente, il y a peu de temps encore, aux questions morales, a accueilli avec un empressement marqué le nouveau-né que lui présentaient MM. G. Belot, F. Buisson, P.-A. Dufrenne, D. Parodi et A. Schleicher et s'est offerte à le porter, en marraine dévouée, aux fonts baptismaux. Pourquoi cela ? C'est ce qu'il est essentiel de tirer au clair.

Les *Débats* ont rendu compte, avec une gravité émue, de la réunion d'ouverture de la Ligue tenue à la Sorbonne (1). « On peut l'avouer maintenant, remarquent-ils : les organisateurs de la séance inaugurale de la Ligue française d'éducation morale n'étaient pas sûrs d'avance de remplir hier le grand amphithéâtre de la Sorbonne. La morale, à première vue, n'attire pas : on la respecte volontiers à distance... » Or, l'autre jour, « on a refusé du monde, beaucoup de monde, pour une soirée qui promettait plus de discours que de musique, et des discours sérieux, traitant un de ces grands sujets, qui sont tellement d'intérêt général, qu'on ne s'aperçoit même plus qu'ils sont d'actualité ».

C'était « M. Henri Poincaré, de l'Académie des sciences,

(1) Numéro du vendredi 28 juin 1912.

qui présidait (1) » — de même que son cousin, M. Raymond Poincaré, recommandait tout récemment au public *la Foi laïque*, — « entouré de nombreux représentants de l'Institut, du Parlement et de l'enseignement, comme M. Alexandre Ribot, M. Liard, M. Lavissee, M. Lucien Poincaré », directeur de l'enseignement secondaire à la rue de Grenelle. La parole fut successivement donnée à M. Ferdinand Buisson, député de Paris, à M. Paul Bureau, professeur à l'Institut catholique, à M. Gabriel Séailles, professeur à la Faculté des lettres, au pasteur Charles Wagner. M. Séailles, toujours fin et volontiers paradoxal, se donna le malin plaisir de dénoncer la fragilité du consortium, où les libres penseurs les plus délibérément antireligieux prétendent s'associer pour une œuvre de culture morale à des pasteurs protestants et même à quelques catholiques. « Il n'y a point, déclara-t-il, de morale vivante, agissante, sans un idéal qui, embrassant la vie tout entière, la subordonne à une fin supérieure... Plus vous grandirez les ambitions morales de l'homme, plus vous faites surgir en son esprit les inquiétudes et les espérances qui posent les problèmes derniers sur la vie, sur sa valeur et son sens. » M. Boutroux ne se serait pas exprimé autrement pour associer les desiderata de la morale spiritualiste aux croyances chrétiennes, qui la complètent et l'achèvent.

Nous ne voudrions pas nous montrer sévère pour des gens qui apportent en cette affaire une évidente bonne volonté; mais croient-ils vraiment qu'on puisse faire œuvre commune quand on professe des principes, non

(1) Ce savant éminent est mort subitement au moment même où cet article était envoyé à l'impression.

seulement différents, mais opposés ? Et compte-t-on pour rien les multiples expériences d'insuccès notoires causés par un malentendu initial ?

Il y a cinq ans, M. G. Séailles lui-même patronnait avec deux hommes morts d'hier, M. Hyacinthe Loyson et M. Frédéric Passy, une *Union de libres penseurs et de libres croyants pour la culture morale*; ce groupement a donné lieu à une série d'intéressantes conférences, où l'on a discuté contradictoirement les principes d'action recommandés par la philosophie rationaliste et par la tradition chrétienne. On a donné satisfaction à certaines curiosités élevées, mais on n'a abouti à aucun résultat pratique. Les deux fractions, réunies par une commune ambition de collaboration, ont couché sur leurs positions sans s'entamer mutuellement.

Il y a près de vingt ans que M. Paul Desjardins, avec une âme d'apôtre, fondait son *Union pour l'action morale*, où devaient se produire, en 1898, de graves dissentiments à l'occasion de la revision du procès Dreyfus. L'*Union pour la vérité* en a pris la suite quelques années plus tard, le titre seul indiquant un changement d'orientation. Aveu significatif de l'impuissance d'un groupement qui n'est pas subordonné à l'adoption de principes communs ! Les voilà donc condamnés à reprendre par les fondations le bâtiment dont ils s'étaient proposé de poser le couronnement et, dans cette recherche de « la vérité », ils s'exténuent visiblement et en sont réduits à confesser qu'ils se dispersent en efforts sans lien (1). Qu'ils aillent donc demander à M. Séailles son avis d'idéa-

(1) Voyez à cet égard les *Libres Entretiens* (numéro des 10 et 24 mars 1912).

liste sceptique ! Il leur répondra, de la façon spirituellement narquoise dont je l'ai entendu user à l'Association nationale des libres penseurs pour déclarer à une assemblée fêlée de l'infailibilité des méthodes scientifiques, combien sont étroites et limitées les capacités de l'examen rationnel.

..

Alors, pourquoi le lancement à grand fracas de la Ligue d'éducation morale ?

C'est que la morale officielle est menacée d'une faillite et qu'elle appelle à son secours les forces vives de l'Université.

Napoléon I^{er} avait créé l'Université pour être et rester dans la dépendance de son gouvernement. Il l'avait organisée et maintenue dans des conditions de tutelle étroite et presque injurieuse.

La troisième République, inspirée par l'esprit jacobin depuis l'arrivée au pouvoir des opportunistes et des radicaux, s'est proposé avec les Paul Bert et les Jules Ferry et avec toute la série de leurs successeurs, d'instituer une morale purement laïque et rationaliste, dont les instituteurs, d'une part, les professeurs de philosophie des facultés des lettres, d'autre part, seraient les dispensateurs.

Cette morale est celle du Manuel Bayet-Aulard, celle de M. Herriot, celle de M. Léon Bourgeois, individualisme rationaliste et libéraire, subordination des consciences à l'État selon les décisions du suffrage universel, solidarisme à tendances socialistes.

Une Église fondée sur d'anciennes traditions, des grou-

pements fortement constitués sur des bases communes, pourraient résister à d'aussi intolérables prétentions, qui restreignent l'usage de la liberté de conscience au petit nombre d'établissements non officiels encore tolérés et placés sous la constante menace de mesures de fermeture. L'Université, qui dépend essentiellement de l'État et des hommes politiques, qui ne jouit qu'en apparence d'une certaine autonomie, ne le peut pas.

Or l'État laïcisateur, c'est-à-dire libre penseur, est mis dans le plus grand embarras par les problèmes que soulèvent les protestations de l'Église en faveur de la liberté de conscience à l'école primaire publique. Il lui faut pouvoir opposer le témoignage de gens graves, appartenant à divers partis, si possible à des philosophies ou religions opposées. Fort de leur adhésion, il dira aux évêques et aux « cléricaux » : Vous n'êtes que des sectaires, que désavouent des protestants et des israélites sincères, que désavouent de notables catholiques. — La Sorbonne, qui a ouvert ses portes aux primaires sur l'injonction des rapporteurs radicaux du budget du ministère de l'Instruction publique, sous la pression des éléments avancés introduits dans les hauts conseils de l'enseignement officiel, la Sorbonne devait être appelée à couvrir de sa haute approbation la morale qu'on enseigne obligatoirement aux électeurs de demain.

Il y avait urgence à agir ; car on signalait depuis quelques années, notamment dans les rangs des instituteurs, des publications anarchistes et antimilitaristes, alarmantes même pour le patriotisme humanitaire des jacobins au pouvoir et qui gênaient singulièrement le ministre dans les déclarations officielles où il se croyait

tenu d'affirmer la stricte neutralité observée à l'école primaire.

L'opinion s'émouvait également de constater que les théories morales, enseignées à la Sorbonne par MM. Durkheim et Lévy-Bruhl et si franchement hostiles à la fois au spiritualisme de l'ancienne Université et aux traditions de la morale chrétienne, s'imposaient rapidement au corps enseignant primaire ainsi qu'aux lycées de jeunes filles par l'intermédiaire des écoles normales supérieures de Fontenay, de Saint-Cloud et de Sèvres (1).

Mais, si l'on pouvait grouper au bas d'un même manifeste, affirmant la nécessité de la culture morale « par la propagation des règles reconnues indispensables à la conduite de l'individu et à la vie des sociétés », les signatures des plus hardis novateurs et celles des hommes de juste milieu, ne rassurerait-on pas, et pour longtemps, les consciences alarmées ?

L'État s'est engagé par les lois Ferry à donner à la totalité de la jeunesse française l'instruction morale et civique. Au lendemain de la loi de Séparation, sa responsabilité a paru plus évidente encore et plus accablante. Il a paru aussi qu'il ne s'acquittait de ces fonctions délicates que dans des conditions médiocres.

D'aucuns en prennent facilement leur parti. M. Daniel Halévy écrit dans la *Correspondance de l'Union pour la vérité* (numéro du 1^{er} juin 1912) que l'on se tracasse beaucoup pour des affaires qui se régleront toutes seules, et il

(1) Dans une remarquable étude reproduite par la *Correspondance de l'Union pour la vérité* (numéro du 1^{er} juin 1912), M. G. Platon fait ressortir les lourdes, les écrasantes responsabilités que l'État impose aux professeurs chargés de l'enseignement moral à Fontenay et à Sèvres.

« renaise » là-dessus assez agréablement : « Je crois faux le tragique dilemme de Félix Pécaut. Écoles chrétiennes ou écoles rationalistes, croyances ou doctrines, que d'agitations pour elles, que de guerres ! Nos vieilles mœurs n'ont-elles pas d'autre appui ? Si le peuple se détache du catholicisme et refuse de mordre au kantisme, faut-il que nous désespérions ? Notre humanité vit-elle toute suspendue à des soutanes de prêtres, à des redingotes de professeurs ? Que c'est absurde ! Prêtres et professeurs voudraient bien nous en convaincre et nous faire partager leurs persuasions professionnelles. » — « Non, conclut-il, les sources de la vertu, je dis les plus constantes, ne sont ni si quintessenciées, ni si hautes ; elles jaillissent à même la vie. Enseignez telle morale qu'il vous plaira : à treize ans, l'enfant est hors l'école et le pain qu'il devra gagner fera sa discipline. Il faudra bien qu'il s'évertue. Laissons-nous ici enseigner par la langue, si juste : s'évertuer, c'est le lot commun, c'est tirer de soi la vertu. La famille, la bande, l'équipe, l'atelier, le pays, voilà les écoles où l'homme forme ses mœurs. » Parmi ces divers facteurs de moralité, M. Halévy me semble en avoir omis un des plus notables : les comités politiques et la cuisine électorale, la participation au gouvernement du pays.

Quoiqu'on puisse penser de l'intervention d'aimables sceptiques, nous avons sous la main tous les éléments d'une conclusion ferme.

A la lumière des circonstances qui ont accompagné sa naissance, la Ligue française d'éducation morale doit nous apparaître, dans sa réalité intime, comme un simple et vulgaire épisode de « défense laïque » ; c'est

l'Église et c'est le christianisme qu'on y désigne clairement comme l'adversaire à éliminer du champ des influences morales. Je plains ceux de ses adhérents qui n'ont pas su le comprendre.

Les lecteurs de *la Coopération des idées* sont trop avertis en ce qui touche la nécessité du fonctionnement d'un pouvoir spirituel dans une nation normalement organisée, pour être tentés de confondre la manœuvre suprême de politiciens aux abois avec un aveu des fautes commises et la résolution de les réparer. La laïcité agressive des libertaires, le jacobinisme des loges maçonniques, le solidarisme scientifique et socialiste des néo-doctrinaires ont été solennellement réconciliés en Sorbonne dans une formule retentissante, destinée à faire croire qu'on renoue les traditions morales au moment même où l'on consomme leur sacrifice.

MAURICE VERNES.



DANS sa vaine suprématie actuelle, l'esprit est, au fond, notre principal perturbateur. Il ne peut devenir vraiment organique qu'en abdiquant au profit du cœur.

AUGUSTE COMTE.

LES RACES MOYENNES (1)

I

Les véritables types des races moyennes ne dépassent pas le médiocre, vulgaires et à portée courte quand ils agissent et si, par hasard, ils écrivent, bien longs à lire. Ici ils sont industriels et hommes politiques; on les voit compilateurs, imitateurs et professeurs dans les sciences ou les lettres. En tout, soumis à l'opinion présente, convenables, discourant avec aisance sur les sujets connus, reproducteurs des formules et des procédés qui ont cours, pleins de bon sens dans leur cercle d'idées et d'habitudes, mais complètement désorientés dès qu'ils en franchissent les limites et entrent dans des situations imprévues ou des pensées neuves.

La politique et le maniement des affaires publiques ont absorbé de tout temps de ces serviteurs fidèles, sensés et accomplissant dignement leur tâche. Cet attachement que leur inspirait ce rôle, tout tourné vers les considérations immédiates et pratiques, découlait directement de leurs tendances tranquilles, non agitées par l'imagination, fournies de vues positives et nourries par le respect des idées enseignées. Seulement, pour que les

(1) M. le docteur Ch. Fiessinger a bien voulu nous autoriser à publier cet intéressant extrait de la préface d'un livre qui n'a pas été publié.

qualités de jugement, de modération dans les plans, de suite dans l'exécution des desseins qui leur étaient propres pussent s'épancher à l'aise, il leur fallait, à ces hommes d'ordre et de tranquillité, un milieu en harmonie avec leurs dispositions intérieures et qui fût calme comme eux. Les coups de vent et les bourrasques ne sont pas leur affaire; leur science de pilote, si précieuse par un ciel pur, échoue complètement devant l'orage. Le brave Roland, ministre de Louis XVI, est un de ces types, et les meilleurs de nos hommes d'État peuvent lui être comparés. Braves gens quant au reste, et à condition que le tumulte des événements ne vienne pas bouleverser la régularité et la rectitude de leurs conceptions.

De même pour une bonne partie des industriels et des commerçants. Ils ont à fournir le marché d'objets qui leur sont familiers; il suffira de l'activité de leur part, aidée d'une certaine adresse dans le choix et l'offre de la marchandise, pour leur ouvrir toutes grandes les portes de la fortune.

Les artistes, écrivains, hommes de science, généralement n'apportent pas, en ce qui est de la spécialité professionnelle qui leur est particulière, un idéal supérieur à celui de l'industriel moyen. Ils répandent les formes, les goûts, les doctrines à la mode, comme l'industriel répand les objets de fabrication auxquels court la faveur publique. Ajoutons que cette similitude d'occupation ne va pas au delà et n'engage en rien une similitude et une égalité de niveau: l'industriel est toujours placé plus haut. Il a la franchise de son métier, n'en masque pas la cuisine comme font l'artiste, l'écrivain et l'homme

de science, sous des dehors d'art et des considérations soi-disant désintéressées par où se contente l'amour-propre. C'est là une première supériorité.

Il en est une seconde. L'industriel veut bien acheter des tableaux et des livres; mais il ne barbouille pas des toiles et n'écrit pas. Il se fait bien traiter par des médecins et professeurs parfois illustres, mais il ne joue pas au pontife qui incarne en lui la Science. Il a néanmoins, et malgré ces différences, de la sympathie pour ces hommes. Il les reconnaît de sa race; chez tous comme chez lui, la personne spirituelle est recouverte et comme lustrée par un vernis qui la fait valoir. L'industriel possède la fortune, l'artiste et l'écrivain montrent des tableaux et des livres, le médecin présente ses titres.

Ce sont là références et des meilleures. La foule s'y laisse prendre, encline qu'elle est à s'en rapporter aux apparences. Comme, d'autre part, la nature de ces apparences, par la conformité qu'elles ont avec les goûts et les sentiments d'une époque, les rend accessibles à tous les jugements, ceux qui les offrent, ces apparences, à ce degré de mérite immédiatement visible, jouissent d'une bien haute considération et autrement répandue que celle qui entoure les âmes royales, plus personnelles d'inspiration.

II

Un don essentiel caractérise les races moyennes: la faculté d'emprunt. Elles sont riches et leur fortune leur vient d'autrui. Ce qu'elles dépensent, elles l'ont amassé par voie d'acquisition étrangère; procédés, manière,

style, pensée, interprétation, c'est du dehors que tout est entré en elles. Le dedans n'a rien fourni, sinon la place. Il est demeuré passif et a accepté, sans leur imposer le moindre changement, les matériaux divers qui lui étaient offerts. Dans ces esprits, le jet de source ne se donne pas carrière; par contre, quels baquets d'eau le bonhomme a absorbés qu'il pompait sur les terres du voisin! C'est surtout en érudition que cette capacité de contenance est merveilleuse! On en a avalé des volumes et des volumes! Quoi d'étonnant alors qu'ils ressortent sous forme de compilations indigestes et opaques! Chacun digère comme il peut et dans certains estomacs tout aliment se transforme en caillou.

Le mode d'assimilation propre à ces esprits imprime à leurs œuvres plusieurs marques qui ne trompent guère; quand on lit un volume qui n'en finit pas, à phrases filandreuses et à citations touffues, on peut dire hardiment de son auteur: celui-là en est. Il en est et il y reste. Pas de risques qu'il se corrige, il continuera et jusqu'à la fin sur le même ton. Pourquoi en changerait-il? Ce n'est pas lui qui parle, ce n'est pas lui qui pense. Les auteurs qu'il cite s'en chargent à sa place. Et il poursuivra ainsi jusqu'à l'extrême vieillesse.

Anquetil, à quatre-vingts ans, écrivait son histoire de France; Rollin commençait à soixante, et les *in-octavo* se succédaient. Ce qu'ils livraient ainsi à la publicité n'était nullement mauvais, mais c'était loin d'être bon. Ni vieux ni jeune, ni bon ni mauvais, de pareilles productions à leur naissance voient toutes les mains tendues vers elles. Nul ne les critique; ne portant ombrage à personne, elles recueillent toutes les sympathies. L'auteur

a le droit de se gonfler, les compliments l'assaillent. Comment ne se croirait-il pas un grand homme ?

Sa rectitude d'esprit s'impose et la bonne méthode est la sienne. Il ne s'égare pas, répète ce qui a été dit ou, quand il est homme de science, cherche ce qui était prévu. Pas d'imagination, de reconstruction intuitive du passé, pas d'idées originales, mais les manières de penser honnêtes qui circulent et que partagent les braves gens. Avec l'adoption des formules consacrées, l'amour des faits consentis. L'historien et le littérateur se contentent des formules, le savant se sert des formules pour découvrir les faits. Des faits, rien que des faits, et avec cela il est très fier de sa besogne. Il n'y a pas de quoi. Un fait par lui-même ne revêt aucune signification, il ne vaut que par le cerveau qui l'expose ou l'observe, et du moment que le cerveau est sec et manque de sève, le fait lui-même, dans l'exposé qui le reproduira, apparaîtra terne et sans portée.

La valeur d'une constatation existant par elle-même et indépendante de l'esprit qui la transmet, plus d'un brave homme croit à cette possibilité. Grand bien lui fasse ! Son illusion pourra durer, l'œuvre n'en grandira guère. Docile et épousant sans révolte les manières de sentir et de penser de son époque, il jugera les objets d'après ces dispositions innées qui lui sont propres ; la vision des phénomènes lui apparaîtra à travers la couche d'idées dont il s'était muni et celles-ci manquent malheureusement de spontanéité et d'essor.

Le travail qui sortira de pareil effort pourra témoigner de qualités patientes et d'un effort méritoire. Jamais il ne placera son homme très haut.

Que s'il se refuse au rôle modeste qui lui est assigné et aspire à monter quand même et en dépit de son soufflé court, la chose devient plus drôle et la galerie ne s'ennuie pas. Qu'il soit historien, écrivain, homme de science, des bouffées d'amour-propre l'enlèvent à la situation qui lui convient et le juchent sur un piédestal qui jure avec sa taille.

La disproportion éclate entre la hauteur du bonhomme et ses prétentions. Fait pour recueillir les idées d'autrui et suivre les voies frayées, il se pique de penser par soi et énonce des sentences neuves. On voit d'ici ce qu'elles peuvent être. Une idée générale, pour être vraie, doit embrasser une foule d'idées particulières saisies largement et en toute liberté d'intelligence. Or, quelle peut être la liberté de mouvements de ces braves gens gavés de préjugés, bourrés d'érudition, ligotés de science officielle ? Chacune de leurs maximes s'effondre au moindre examen, et cette ruine n'entraîne pas grand inconvénient quand elle s'opère dans un domaine purement spéculatif. Placez au contraire les sentences de ces maîtres au contact de la pratique ; faites régir celle-ci par elles. En médecine, on voit de ces commandements thérapeutiques énoncés de la sorte ! Quel entêtement ces esprits apportent à les émettre et à les répéter, on ne le sait que trop ; il est tout naturel qu'ils insistent. Ils sont si heureux d'avoir trouvé une formule.

Quand elle s'abat dans la clientèle, les pauvres malades sont bien à plaindre. Il est heureux que ces Maîtres qui exposent le genre humain à de semblables culbutes ne s'aperçoivent pas de la fausse direction où ils le poussent. Ils sont myopes pour les conséquences

de leurs théories, comme ils le sont à l'égard de tout objet ou de toute pensée qui n'ont pas été présentés ou exprimés vingt fois devant eux. C'est la conscience sereine qu'ils expédient leurs clients dans l'autre monde ou qu'ils écrasent de leur dédain les découvertes et les idées neuves. Pareille attitude est d'autant plus dangereuse qu'elle reçoit communément l'assentiment du public. Pour peu que sa malle pour l'autre monde soit bourrée des traitements à la mode, il consent volontiers à faire le grand voyage, ce bon public, et pourvu aussi qu'on ne lui inflige pas le désagrément et l'ennui d'idées subversives et de sentiments non répandus, il est aussi toujours prêt à applaudir des deux mains.

Les grands hommes, pour lui, les voilà, ceux qui le traitent par la médication en faveur et ceux qui lui racontent des choses qu'il sait déjà.

De pareils hommes en science ont toute chance de mériter jusqu'à leur fin l'appellation de grands.

En politique, ils sont davantage sujets à diminution ; les événements, en les ballottant, montrent trop le défaut de la cuirasse, et combien ils étaient parfois lamentablement chétifs.

Nous avons parlé de Roland, ministre de Louis XVI. Que fait-il ? Ne sachant plus à quelle branche se prendre, dans ce bouleversement de toutes ses habitudes régulières et de ses pensées, il se suicide. Rollin, quel désarroi il éprouve à la nouvelle des miracles du diacre Pâris ! Le voilà pris du coup et enrôlé parmi les plus fervents. Et La Harpe, le critique, on connaît assez sa conversion. Jacobin, en 1793, il devient dévot sous le coup de la grâce qui l'illumine en prison. Une fois en

liberté, il reprend ses polémiques hargneuses et toutes ses habitudes de bonne chère et de gourmandise.

En vérité, ni la suite de conduite, ni la force de caractère ne sont l'apanage des races moyennes. Ayez des amis parmi ces gens, ils seront les premiers à vous abandonner lors des changements de fortune. Car ces changements, ils ne vous les pardonneront pas ; de quel droit venez-vous déranger l'impression que ces amis avaient conçue de votre rang et de votre personne ? Ils n'entendent pas être remués dans leurs plis de pensée ; de vous voir un beau matin autrement qu'ils n'étaient habitués leur est extrêmement désagréable. D'autant que vous êtes malheureux aujourd'hui. Seconde raison, et péremptoire, pour vous tourner le dos.

III

Après les défauts, les qualités. Être fermé aux idées inattendues prépare un cerveau bien calfeutré. Les notions admises y trouvent un oreiller commode et de quoi sommeiller. Elles ne sont pas dérangées et s'organisent une vie paisible. Les usages d'autrefois leur conviennent, elles les adoptent respectueusement. Cette vénération pour les legs du passé a un nom : elle s'appelle la défense de la tradition. Défenseurs de la tradition, ils le sont la plupart et, bien que quelques-uns versent au contraire dans l'excès opposé et se précipitent tête baissée dans tous les courants de la mode, défenseurs de la tradition, ils le sont au suprême degré, les individus qui se rangent parmi les races moyennes. Il est d'ail-

leurs heureux qu'ils s'en érigent les champions. Nos pères nous ont laissé bien des bonnes choses : un trésor d'art, de morale, d'expérience humaine et aussi nombre de découvertes dans divers champs de la science. Toutes ces richesses demandent à être conservées, les races moyennes s'en constituent les gardiens. C'est pourquoi une des fonctions qui leur plaît le mieux est la carrière de l'enseignement : elles y trouvent occasion de répandre les connaissances qui leur ont été transmises sans être tenues d'y ajouter quoi que ce soit. Des cerveaux d'une spontanéité plus riche se refuseraient à ce rôle de transcripteur un peu passif ou du moins ne le rempliraient pas avec toute l'application désirable : au lieu de s'attarder aux matières de leur programme, ils en viendraient tout de suite à leur manière de voir personnelle. Ce n'est pas là leur affaire. Un bagage original leur est dans l'occurrence absolument inutile ; il ne leur faut posséder qu'un répertoire complet de tout ce qui a été dit sur la matière ; la seule qualité de l'esprit qui leur soit indispensable est la mémoire. Combien leur cerveau a-t-il de cases remplies par le souvenir des travaux d'autrui ? Voilà la grande question et qui règle aussi les conditions d'entrée dans la carrière.

Un second avantage que nous valent les races moyennes réside dans leur tour d'esprit. La vision qu'elles ont du monde est en général satisfaite, elles se montrent optimistes.

Regardant les choses comme elles font, à leur surface, et ne pénétrant guère sous l'écorce, elles croient volontiers à la valeur des mots, évolution ou progrès, elles acceptent pour argent comptant les promesses que ces vocables

spécifient. Le sentiment qui les guide, par les espérances qu'il éveille, favorise l'effort ; vous direz que cet effort évolue dans un cercle un peu étroit. Cette limitation de mouvements n'a rien que de favorable. Elle baigne son homme de contentement et de joie de vivre. Il manifeste son activité dans les limites permises et se donne l'illusion d'avancer quand il tourne dans les voies frayées, qui le ramènent sans cesse à son point de départ. De le voir repasser par les chemins familiers, lui vaut la faveur publique. On comprend, qu'ainsi encouragés et applaudis, ces hommes ignorent l'amertume et passent sur terre des années bienheureuses. Aussi, leurs traits ne respirent-ils nullement l'anxiété d'une âme qui se tourmente, ils sont de gais compagnons. Une femme veut-elle se marier ? C'est avec eux qu'elle rencontrera les plus solides garanties de bonheur.

D^r CH. FIESSINGER.



TOUTES les complications sociales inspirées par la défiance n'aboutissent réellement qu'à l'irresponsabilité. Confiance entière et pleine responsabilité, tel est le double caractère du régime positif.

AUGUSTE COMTE.

A PROPOS DE L'AMOUR

Un récent article sur « l'Amour féminin » nous a valu quelques approbations et d'assez vives critiques. Les premières, est-il besoin de le dire, émanaient du sexe fort, et elles ne nous ont pas surpris. Les autres venaient du sexe faible et appellent une réplique. Comme il fallait s'y attendre, ces dames ne nous ont pas compris, et il est au moins galant de refaire la leçon, et d'une autre manière. La chose nous sera facile, car l'une d'elles nous a retourné notre article agrémenté de nombreuses annotations marginales. Il y a intérêt et profit à suivre son contradicteur sur le terrain, pour le discuter et le combattre au besoin à armes courtoises. Nous ne cherchons que la vérité, et nous espérons qu'elle jaillira du choc des idées.

Nous avons constaté que nombre d'épouses se plaignent de ne pas être « comprises ». Notre correspondante va plus loin et déclare qu'elles sont « sacrifiées ». Elles se plaignent amèrement de faire toutes les concessions dans le duo conjugal, et elles réclament une part plus égale, plus juste, elles demandent à participer au gouvernement. Quoi de plus légitime, si elles comprennent bien leur rôle et leurs devoirs ! Mais la grosse question est là. Il faut connaître le sens de la vie, pour prétendre à la diriger.

Or, nous l'avons dit et notre correspondante le déclare après nous, l'amour n'est pas le but de la vie ; il est tout au plus l'amorce, disons mieux le ciment du mariage, il n'en saurait être la base. Et les femmes qui en font leur objectif absolu, qui lui subordonnent leur existence se trompent grossièrement, se préparent les déconvenues les plus douloureuses, les pires égarements. Leur imagination est la source de leurs illusions ; elle a besoin d'être retenue et guidée par la froide raison.

Notre correspondante nous accuse ici de n'avoir pas compris la mentalité féminine. Tant mieux ! Elle nous affirme que le *tout* des femmes ne réside pas dans l'amour, mais dans le dévouement, dans le sacrifice. Il faut s'entendre sur ce délicat et grave sujet. Les qualités affectives du sexe faible sont exquis, surabondantes, et ce n'est pas nous qui les contesterons : elles inspirent et alimentent ses actes charitables et les portent parfois à l'héroïsme. Mais on sait du reste que l'amour en est le mobile et que ce mobile a rigoureusement besoin d'être régenté par la raison. Abandonné aux passions, le cœur s'égaré fatalement, et c'est là le mal.

Que l'amour suscite les plus sublimes dévouements, qu'il provoque le courage, l'abnégation, le désintéressement, qu'il aille jusqu'au plus complet sacrifice, l'histoire et l'expérience sont pour l'attester victorieusement. Mais, hélas ! elles témoignent aussi que cet amour livré à ses caprices abandonne le droit chemin et tombe dans les pires égarements : il méconnaît le devoir et outrage la justice, il néglige son véritable intérêt et court au vil déshonneur et aux basses catastrophes. Il ne suffit pas d'aimer, il faut connaître ce que l'on aime. Et l'affection

qui s'épanche dans l'amour doit être éclairée, fortifiée et guidée par l'esprit.

Voilà la vérité que beaucoup de femmes méconnaissent dans la fougue de leur passion et qu'il est utile de leur rappeler au nom de l'expérience des siècles. L'amour que ne discipline pas la raison ne se fixe pas, s'égare étrangement. Et nous tenons à le répéter, bien des épouses ont le bonheur sous la main et passent à côté sans le voir, sans le saisir, emportées par une sensibilité exubérante qui les transporte dans un monde idéal où il n'y a pas d'homme, mais où trône l'Amour ; elles se laissent guider par une imagination vagabonde au lieu d'obéir à la droite raison et négligent leurs plus essentiels devoirs pour vivre dans le rêve, en plein ciel. Mais, tôt ou tard, quel cruel réveil ! Les fictions dont elles ont repu leur cœur s'évanouissent au soleil de la triste réalité, et les sottises restent pour attester l'impérieuse nécessité de comprendre la vie et de dominer les sens par l'esprit.

Il faut se tenir à la vie à deux, garder à tout prix l'indissolubilité conjugale. Le mariage n'est réalisable que dans ces conditions pour donner le bonheur, pour produire tous ses fruits. Sans doute il n'est pas parfait, il a ses nuages, ses peines, ses douleurs ; mais, par une juste compensation, il a ses plaisirs et ses joies ineffables. Et, pour l'union des époux, viennent les enfants qu'ils doivent élever, instruire, moraliser et qui sont la vivante couronne et la bénédiction du foyer.

L'amour qui unit les époux grandit et s'élève dans et par la famille : il se purifie toujours davantage par l'abnégation et le sacrifice. Qui voudrait comparer cet amour supérieur et vraiment saint à l'amour malade qui carac-

térise tous les écarts et toutes les fautes de la vie extra-conjugale ? Aucun rapprochement n'est possible entre eux, car la raison encourage et justifie l'union indissoluble autant qu'elle repousse et condamne les rapports malsains.

L'adultère a ses charmes, dira-t-on. Nous n'y contredisons pas, éclairé que nous sommes sur les incomparables attraits du fruit défendu. Mais il y a des avantages douteux, interdits, auxquels tout honnête homme, comme toute femme honnête, se garde de prétendre, parce que la conscience est sa loi suprême et parce qu'elle nous dicte nos devoirs.

L'amant a des qualités indéniables, les qualités inhérentes à son rôle. C'est le plus heureux des trois. Il n'a rien à refuser à sa « maîtresse ». Il garde pour lui toutes les douceurs de l'amour, laissant au mari les charges, les ennuis et les douleurs du foyer. Et quand la femme lui pèse, il a la ressource de l'abandonner. N'est-ce pas la fin prochaine de toutes ces unions capricieuses que le monde tolère mais que la morale condamne ? Le cœur, qui en a formé les liens, les dénoue aussi vite : il est volage, fantasque ; et nul n'aurait l'idée d'en faire la base d'un vrai mariage. Pour unir deux êtres à la vie, à la mort, il faut mieux que la passion, il faut le concours de la raison et de la volonté humaines, avec l'appui d'une loi supérieure.

Notre conclusion est que le mariage n'a tous ses effets que si les conjoints ont les vertus de leur état, si la femme est affectonnée, tendre et obéissante, si le mari est bon, fort et raisonnable. Notre correspondante se plaint que ces conditions d'un solide accord sont rare-

ment réalisées, et nous le regrettons avec elle. Tous les désordres, tous les désastres de nos familles contemporaines viennent de là. La femme oublie souvent ses devoirs, mais l'homme lui a donné le mauvais exemple, et c'est le grand coupable. Il doit être le guide, le soutien, le modèle de sa femme. Le jour où il trahit son devoir, il doit s'attendre aux plus lamentables faiblesses de celle-ci ; et son châtimeur ne se borne pas là. Les bases de la famille se trouvent ébranlées, et celles de la société sont en péril quand le maître du foyer méconnaît sa capitale fonction d'éducateur et de chef.

D^r SURBLED.



AUCUNE intimité ne peut être profonde sans concentration et sans perpétuité, car la seule idée du changement y provoque. Entre deux êtres aussi divers que l'homme et la femme, est-ce trop de notre courte vie pour se bien connaître et s'aimer dignement ?

AUGUSTE COMTE.

UNE COOPÉRATION NÉCESSAIRE

MON CHER DIRECTEUR,

Vous nous avez donné, dans le numéro du 16 juillet dernier, un très intéressant article sur la coopération ; vous débutez en disant fort justement que : « S'appliquant aisément à toutes les activités économiques, la coopération prend toutes les formes. Il y a des sociétés coopératives de production, industrielle et commerciale, de construction d'habitations, de voyages, de vacances, médicales, de crédit, de placement, de consommation, voire artistiques et intellectuelles. »

Évidemment, votre énumération n'était pas limitative, c'est-à-dire que certains modes de coopération ont échappé à la liste que vous dressiez ; par exemple, on peut très justement considérer comme une forme de coopération le groupement d'intéressés se réunissant pour défendre leurs intérêts contre une entité quelconque avec laquelle ils ont un contrat, d'où découlent pour celle-ci des obligations, dont chacun pris isolément ne saurait imposer le respect, lorsqu'il s'agit d'une sorte de monopole.

Malheureusement, sur ce terrain, on peut répéter les plaintes que vous exprimez sur notre peu d'enthousiasme coopératif : « Une terre fertile, un ciel clément, une civili-

sation raffinée, un bien-être largement répandu, nous rendent moins sensibles les souffrances et les menaces du désordre individualiste. Aussi nous laissons-nous gagner par le mal sans y prendre garde, en ne doutant pas qu'il ne soit le progrès même. »

L'individualisme est le vice principal de la coopération française comme il menace de dissoudre notre société politique. Non seulement il la fait avorter si elle a vu le jour, mais il l'empêche de naître.

Il existe sur tous les points du territoire de la République des multitudes de compagnies d'éclairage par le gaz ou l'électricité. Elles sont fortement organisées, ont à leurs gages des avocats payés à l'année, quel que soit le nombre d'affaires dont ils sont chargés ; leur service du contentieux est permanent et expérimenté, au courant des roueries de procédure ; en cas de condamnation par le premier ressort, elles n'hésitent jamais à courir les risques d'un appel où les hasards de la justice peuvent leur donner raison et qui, en outre, occasionne à leur adversaire des débours considérables pour lui, tandis qu'ils sont, pour elle, noyés dans les frais généraux ; car ils ont pour but et réellement pour effet d'effrayer la clientèle, clientèle forcée et qui ne peut leur échapper, en lui faisant comprendre qu'en cas de contestation il lui faudra toujours affronter les chances d'un triple ou double jugement et des dépenses sûrement hors de proportion avec la valeur du litige.

L'association, la coopération seule peut permettre aux clients obligatoires de ces toutes-puissantes compagnies de lutter contre leurs procédés très souvent arbitraires et oppressifs.

Sur quelques points, des tentatives analogues à celle qui réunit à Paris les abonnés du téléphone ont bien essayé de grouper dans un but de défense commune les ressortissants des sociétés en question ; mais l'individualisme le plus farouche arrête l'essor de ces groupements.

C'est en vain qu'on essaye de faire comprendre aux abonnés à une compagnie électrique d'éclairage, par exemple, qu'ils ne peuvent s'offrir le luxe de la vérification de leurs compteurs personnels parce que cette opération exige l'emploi d'appareils coûteux, lesquels ne peuvent être maniés que par des hommes compétents ; c'est inutilement qu'on leur explique que, tous les profits de la compagnie dépendant des chiffres des compteurs, si aucun contrôle n'existe, la tentation sera bien grande pour elle de donner un coup de pouce à ces compteurs, assurée qu'elle est de l'impunité, aucune vérification ne pouvant en être faite ; tandis que la seule menace d'une vérification possible et du remboursement consécutif des sommes indûment perçues en cas de constatation d'une marche trop rapide du compteur, si la vérification peut être faite, contient la compagnie dans les limites du devoir ; c'est en vain qu'on ajoute que ces vérifications ne peuvent se faire chez tous ceux qui le désirent par suite de leur prix et du temps nécessaire, mais que leur possibilité seule et leur réalisation chez quelques-uns suffit pour assurer à tous les bénéfices de celles effectuées au hasard ou selon les vues des directeurs de la coopération.

Il n'y a pas confiance. Le spectacle que le public a sous les yeux, désordre, incompétence, irresponsabilité, corruption, en dehors même de son tempérament individualiste, l'amène à ne pas croire à un remède prove-

nant même des mandataires que les intéressés auraient désignés à cet effet.

Devant un recrutement insuffisant, ces embryons de groupements de résistance coopérative sont impuissants, et les moutons continuent à se laisser tondre.

G. DE CONTENSON.



L'ORDRE artificiel consiste toujours à consolider et améliorer l'ordre naturel.

AUGUSTE COMTE.

Les Grecs sous la domination musulmane

(RÉPONSE A M. LE DOCTEUR P.-N. DIVARIS)

Dans le numéro de *la Coopération des idées*, portant la date du 1^{er} août dernier, M. le docteur P.-N. Divaris nous parle des « Grecs sous la domination musulmane ». L'article débute ainsi :

« Il est remarquable que ce qui semblait devoir anéantir la nationalité des Grecs, la rigueur même de la conquête, la conserva ensevelie, pour ainsi dire, mais non détruite, comme ces villes que la lave des volcans, après les avoir recouvertes et laissées de longs siècles dans le silence de la mort, rendit intactes à la lumière. »

Puis, M. Divaris nous parle de persécutions subies par les Grecs, au nom du Coran. M. Divaris nous entretient du fanatisme musulman, de la barbarie turque qui imposait aux Grecs une coupe de veste spéciale. Il paraît aussi que les Turcs ne pouvaient supporter le bruit des cloches, si ce n'est un seul petit coup pour l'appel à l'église. Ce sont là des inexactitudes regrettables.

Mahomet II, je ne remonte pas plus haut, lorsqu'il conquiert Constantinople, en 1453, trouva à Byzance une population énervée par la phraséologie, un clergé sans chefs dignes de ce nom, un pouvoir civil à la merci des factions. Il était loisible à Mahomet II et à ses successeurs

d'imposer aux Grecs la loi du Coran. Ils ne l'ont pas fait. Mahomet II, dès son entrée à Constantinople, convoqua les autorités religieuses grecques et les confirma solennellement dans leurs dignités. Il fit mieux. Il leur accorda des pouvoirs judiciaires, leur alloua des revenus. Avec l'élément civil, les sultans firent encore bien mieux. Ils utilisèrent les aptitudes des notables pour les fonctions de l'administration du pays. Finances, commerce, diplomatie échurent aux vaincus. Au peuple, les sultans demandèrent soumission et travail. Les Turcs alors se contentèrent de veiller à l'ordre et de contenir les disputes religieuses et les rivalités d'intérêts des familles influentes.

M. Divaris n'a qu'à puiser à poignée des documents dans les archives du patriarcat de Constantinople et d'Alexandrie. Il verra des missives privées de sommités de Byzance qui ne tarissent pas d'éloges sur la salutaire influence des Turcs dans leur pays. Des patriarches déclarèrent maintes fois, du haut de la chaire, que Dieu avait envoyé les Turcs pour sauvegarder l'orthodoxie du catholicisme romain, et que ce seul fait suffirait pour leur vouer une éternelle reconnaissance.

La presque île balkanique, la Grèce moderne, était moins asservie sous la domination turque que sous celle des avocats qui gouvernent l'Hellade contemporaine. Depuis l'émancipation des Grecs, rien n'a été fait dans les territoires libérés, ni pour l'agriculture, ni pour l'industrie. Sauf quelques travaux entrepris par des étrangers bénévoles, la Grèce est telle que l'a laissée la Porte depuis l'évacuation. La misère, l'indigence des campagnes de l'Hellade n'a rien d'égale dans toute l'Europe.

Criblée de dettes, vivant de la charité de l'Angleterre qui achète aux Grecs des raisins secs, la Grèce moderne n'est plus qu'un prête-nom pour les intrigues que suscitent les rivalités européennes dans le bassin de la Méditerranée. C'est un facteur d'agitation, tantôt au profit des uns, tantôt au profit des autres. Cette pauvre presque île est destinée à végéter jusqu'à ce qu'une autorité forte, qu'une main virile revienne imposer le travail de la terre, le labeur et la vie sédentaire à ces incorrigibles chercheurs d'aventures.

Si maintenant nous tournons les yeux vers l'Asie-Mineure, la Roumélie turque, la situation change littéralement d'aspect. Ici les Grecs sont négociants, industriels, armateurs, employés, cultivateurs, marins. Ils vivent avec aisance. Les lois turques sont clémentes, le fisc est bon enfant et, par surcroît, le sol est fertile. Dans aucun village grec de Turquie, vous ne rencontrerez l'affreuse détresse des villageois de la Magne. Depuis la conquête, au quinzième siècle, le dimanche et les innombrables jours de fêtes, qui absorbent le tiers de l'année, un assourdissant bruit de cloches, de clochettes, de crécelles et de coups de pistolet réveillent en sursaut les cités grandes et petites. C'est l'appel au culte, aux fêtes et aux processions religieuses. Le Turc, ce vilain sectaire, sourit philosophiquement et passe sans se soucier de ce tintamarre. On lui reproche de ne pas prendre part à ces réjouissances, de rester rêveur devant cette liesse. Mais c'est pour garder son prestige; car il est là pour éviter les rixes et les effusions de sang.

Pour la littérature grecque, les villes de Turquie possèdent de meilleurs établissements de cette nationalité

que n'en possède Athènes, où les écoles sont sous la tyrannie des comités électoraux, des ligues politiques, des coteries universitaires, et l'on n'y apprend qu'à pérorer, à ratiociner. En Turquie, sous l'autorité du débonnaire gendarme Moustafa, on fait moins de bruit, mais meilleure besogne. Les fonctionnaires et les lettrés les plus sérieux de l'Hellade sont d'anciens élèves des écoles grecques de Turquie. Les journaux et les publications périodiques de Constantinople, de Smyrne, d'Andrinople, de l'île de Samos, etc., ont meilleure tenue, un langage plus décent que les feuilles publiques et les revues d'Athènes et du Pirée. En Turquie les discussions politiques dans les rues et les péroraïsons philosophiques tumultueuses dans les cafés sont interdites. — « C'est un crime de lèse-pensée ! » crient les intellectuels d'Athènes. Ils ne pardonnent point aux silencieux Osmanlis cette prohibition. De là tout ce fiel des Grecs de la Grèce quand ils parlent des pachas de Turquie. Mais ce sont là des affirmations contredites par d'autres affirmations, m'objecterez-vous ? M. le docteur Divaris n'est pas de mon avis. Oui, certes, et je le regrette profondément. Mais si vous voulez vous édifier, allez en Grèce et en Turquie. Le voyage n'est ni lointain, ni coûteux. Observez vous-même, comparez les Grecs de l'Hellade aux Grecs de Turquie. Vous serez convaincu. Lorsqu'on ne peut entreprendre ces sortes d'excursions, qu'on lise les relations de voyages en Orient, non celles des Grécophobes systématiques — il y en a — mais celles des écrivains indépendants qui, paisiblement, enregistrent leurs impressions. On verra que, depuis le livre d'Edmond About, *la Grèce contemporaine*, la

Grèce des Grecs est toujours la même. Le seul changement qui se soit opéré depuis 1852, c'est qu'un Danois a remplacé Othon le Bavaïois sur le trône d'Athènes, et que l'armée grecque, en proportion, compte plus d'officiers et de sous-officiers que de soldats, et la gendarmerie plus de klephtes que d'anciens militaires.

YOUSSEUF FEHMI.



ON n'a jamais séduit beaucoup les hommes, et encore moins les femmes, en caressant leurs mauvaises inclinations. Il n'y a de vraiment redoutables que les séductions qui s'adressent à nos bons penchants, pour en dénaturer la direction.

AUGUSTE COMTE.

Revue des Opinions, des Faits et des Idées

REVOLVER ET DIVORCE

A propos de la femme Bloch qui vient de tuer la maîtresse de son mari, M. Clément Vautel écrit dans *le Matin* :

« Quant à moi, en dépit des amateurs de théâtre, des lecteurs de romans et des jurés de la Seine, je maintiens que tuer un homme ou une femme — parfois les deux — pour une telle faute, c'est grotesque et c'est odieux. Que diable ! il y a le divorce ! »

Mais, spirituel et peu psychologue « Parisien », c'est précisément parce que le divorce est institué que les ménages se désunissent et que l'adultère se termine tragiquement parfois. L'idée du changement y provoque.

Un rédacteur du *Petit Parisien*, lui, a interrogé le mari, qui lui a dit :

« Ce que vous pouvez dire, c'est que Mme Bloch s'est acquiescée toutes les sympathies des femmes. A son adresse sont arrivés, ce soir, des monceaux de lettres la félicitant de son geste. »

« Et M. Bloch, déployant le courrier, nous montre, en effet, des missives fort chaleureuses.

« L'une dit : « Bravo, chère amie ! » Une autre : « C'est bien fait ! » Une troisième : « J'en eusse fait autant ! »

« Et les signataires sont des personnalités féminines connues des lettres et des arts. Nous ne les nommerons pas.

« M. Bloch nous quitte en nous disant qu'il souhaite vivement voir bientôt sa femme lui revenir. Elle retrouvera en lui, nous dit-il, un mari dévoué et fidèle. »

Et comme la meurtrière est femme de lettres, elle fera de cette aventure un livre qui aura de nombreuses éditions.

LE CONGRÈS EUGÉNIQUE

Le premier Congrès international eugénique, que nous avons annoncé, s'est tenu à Londres, sous la présidence de M. Darwin. On se rappelle le programme qu'il s'était tracé et que nous avons reproduit ici même : lois de l'hérédité, hérédité de l'alcoolisme, de l'épilepsie, de la syphilis, restrictions du droit au mariage, neutralisation des indésirables, influence du néomalthusisme sur l'hygiène de la race, etc.

Les membres de ce Congrès étaient surtout des biologistes, et ils ont proposé des solutions biologiques à des problèmes sociaux. S'il y avait eu des positivistes à ce Congrès, ils eussent dénoncé l'erreur fondamentale de l'eugénique.

D'après le compte rendu du *Journal des Débats*, nous voyons cependant que MM. Manouvrier et Punnet ont fait de sages réserves à ce sujet :

« Je citerai pour mémoire, et aussi parce qu'elle fait l'objet d'une communication du docteur Manouvrier, professeur à

l'École d'anthropologie, la définition que Galton a donnée de la science qu'il a créée : « L'eugénique est l'étude des causes, « soumises au contrôle social, pouvant améliorer ou affaiblir « les qualités de race des générations futures, soit mentale-
« ment, soit physiquement. » Le docteur Manouvrier estime que cette définition a besoin d'être élargie. Il voudrait en voir retranchés les trois mots *under social control*. L'eugénique comprendrait alors les moyens, quels qu'il soient, ayant un but eugénique, même ceux qui échappent au contrôle social. Il peut exister une influence favorable ou défavorable dans le genre de vie précédant la conception et la gestation, de sorte que les procréateurs soucieux de leur descendance devront se préoccuper de leur propre conduite ; dans tout cela, il ne peut être question de contrôle social. Il faut se garder soigneusement, ajoute le docteur Manouvrier, de considérer tout procédé imaginé d'après un procédé scientifique. L'action sociale doit se montrer très réservée.

« M. Punnet, professeur de biologie à Cambridge, vient confirmer cette opinion : sauf dans un très petit nombre de cas, dit-il, notre connaissance de l'hérédité chez l'homme est actuellement beaucoup trop faible pour servir de base à une législation. Les lois de la génétique sont difficilement applicables à l'homme, on ne peut parvenir à une connaissance précise que sur un très petit nombre de caractères, qui ne sont pas de ceux auxquels l'eugéniste attache un grand poids. Mais, pour la faiblesse d'esprit, c'est un fait acquis pour M. Punnet qu'elle se transmet suivant les lois de l'hérédité mendélienne. »

Avec notre étatisme incohérent, les généralisations biologiques exagérées peuvent avoir des conséquences inquiétantes. On le verra par cet extrait du compte rendu que nous reproduisons :

« L'État est, pour une large part, le grand coupable dans toutes ces questions. Soit qu'il reste inactif devant les méfaits

de l'alcoolisme, par exemple, soit qu'il encourage, par ses dépenses d'assistance toujours croissantes, le pullulement des indésirables en prenant à sa charge leur entretien. On pense maintenant lui confier un autre rôle, celui d'empêcher la propagation des déchets sociaux. C'est par la législation du mariage que la campagne a commencé. La plupart des États américains de l'Ouest, nous explique M. Davenport, dans son rapport, interdisent le mariage entre cousins. Les mêmes tares peuvent en effet se rencontrer des deux côtés. L'auteur voudrait que le texte de la loi fût ainsi modifié : « Le mariage « entre cousins est interdit, lorsque, chez les ascendants qui « leur sont communs, l'on trouve un cas, soit d'incapacité « scolaire, soit de démence précoce, soit d'épilepsie, soit de « surdité congénitale. » La loi, d'autre part, est insuffisante : deux personnes dont l'état mental est normal, mais qui comptent dans leurs ascendances un fou, sont plus aptes à procréer des fous que le fou qui se marie avec une personne saine.

« On trouve dans quelques États des empêchements au mariage fondés sur la race : sera nul le mariage contracté entre blanc et nègre ou mulâtre ; entre blanc et Chinois, Canaque ou Indien. Le législateur a pensé qu'il y avait incompatibilité entre notre organisation sociale et les individus de ces races. La loi est parfois fantaisiste : dans l'État de Missouri, la proportion de sang nègre chez un individu est appréciée par un jury sur son apparence !

« Le mariage des idiots et des indigents est frappé de nullité. Les faibles d'esprit ont été visés dans certains États ; Davenport trouve que cette mesure ne répond à rien : un faible d'esprit trouve toujours, aussi longtemps qu'on le laisse en liberté, un faible d'esprit avec qui il pourra cohabiter et avoir des enfants. Pour l'empêcher de procréer, il faut recourir à son asexualisation.

« C'est surtout de ce procédé que M. van Wagenen va nous entretenir dans sa communication sur les moyens les meilleurs et les plus pratiques d'éliminer chez l'homme le plasma germinatif défectueux. Huit États dans l'Union possè-

dent des lois autorisant ou prescrivant la stérilisation des fous, des faibles d'esprit, des épileptiques et des criminels : l'Indiana (1907), le Connecticut, la Californie, l'Iowa, la Nevada, le New-Jersey, Washington et New-York (1912). Ces lois sont appliquées surtout en Californie et dans l'Indiana. En Californie, 220 personnes ont déjà été opérées, dans la plupart des cas avec leur assentiment. La constitutionnalité de ces lois est en question, quelques procès ont déjà été engagés devant la Cour suprême. Le moyen le plus couramment employé pour effectuer cette stérilisation (la loi ne l'impose pas) est chez l'homme la vasectomie ou résection partielle du canal déférent, et chez les femmes la vallectomie (Rentoul) ou ligature des trompes de Fallope. La stérilisation ne modifie ni les caractéristiques ni les habitudes sexuelles.

« M. van Wageningen nous cite un cas typique de stérilisation : la femme d'un individu qu'on venait d'interner craignait que le nombre de ses enfants tous infirmes ou idiots ne s'accrût lorsque le père quitterait l'asile ; on demanda au père, une fois guéri, s'il voulait bien se faire stériliser, il accepta.

« Les indésirables n'exigeront, pendant toute leur vie, ni plus ni moins de soins, qu'ils soient stérilisés ou non. Il faut envisager la stérilisation seulement comme une assurance contre la postérité défectueuse, et c'est en cela que ces lois ont une valeur eugénique. Elles ont été votées sous l'influence d'une fraction enthousiaste et énergique de quelques députés. Elles ont rencontré l'opposition des catholiques, pour qui la vasectomie est une mutilation.

« Cette intervention de l'État dans les questions de procréation s'est surtout heurtée aux partisans du laisser-faire — et à l'opinion de ceux qui pensent que c'est seulement « lorsque les sociétés, en luttant contre l'influence morbide du milieu « auront rempli leur devoir, qu'elles pourront recourir aux lois « contre les mauvais procréateurs. »

Là encore, les positivistes eussent été avec les catholiques contre les matérialistes. Ils auraient applaudi ensemble à cette sage observation du docteur Salelly que

l'on méconnaît la valeur eugénique de l'amour qui accouple beauté et force sans qu'il soit besoin de lois.

Beaucoup d'idées intéressantes ont été remuées, et cela dénote chez ceux qui y prirent part de nobles préoccupations sociales.

Le prochain Congrès aura lieu en 1915.

CE QUI REVIENT A COMTE

Dans *le XIX^e siècle*, M. Émile Rigolage le rappelle fort à propos :

« Un journal du matin, dans son numéro du 26 juillet, a publié un entrefilet intitulé : *Un hommage allemand à Henri Poincaré*.

« Ce journal a reproduit un extrait du discours prononcé par le docteur Kuntze à l'Université de Berlin, à la mémoire d'Henri Poincaré, et contenant le passage suivant :

« Si l'on voulait traduire la doctrine du célèbre Français « sous une forme populaire, on ne pourrait mieux le faire « qu'en disant : « Il n'y a pas de vérité absolue. »

« Que les Allemands soient mal informés, ou du moins que l'Université et la presse allemande le soient, comme le prouve l'affirmation du docteur Kuntze, nous n'avons rien à y voir.

« Mais un journal français, en commettant la même erreur, nous semble inexcusable.

« Aucun disciple de la philosophie positive, et même aucun lecteur des œuvres de Comte, n'ignore que cette conclusion : *il n'y a pas de vérité absolue*, le célèbre Français qui l'a formulée le premier n'est pas Henri Poincaré, c'est Auguste Comte. »

Si l'on se met à lire Auguste Comte, la fabrication des « génies » de l'année, des « génies » de journal, de salons, d'Université et d'Académie va devenir fort difficile.

PAR TOUS.

Les Livres qui font penser

L'Art de faire un homme, par l'abbé H. MOCQUILLON, directeur de l'École Racine, à Auteuil, 5 francs. (Perrin, éd.). — L'ouvrage débute par un ensemble de considérations sur la culture physique, l'hygiène, l'alimentation. On y trouve des conseils fort bons, surtout si l'on considère qu'ils s'adressent à la bourgeoisie, où prévaut encore beaucoup trop l'habitude des soins amollissants. Là-dessus, nous n'adresserons qu'une légère critique à l'auteur, celle de ne pas toujours faire une part suffisante au relativisme. Ainsi, nous trouvons très discutable qu'on détermine, une fois pour toutes, la proportion de légumes et de viande qui doit être observée pour la nourriture. En réalité, telle proportion peut être excellente pour certains organismes, tandis que certains autres s'accommodent beaucoup mieux de la proportion inverse. La science matérialiste se trompe, quand elle édicte, pour la pratique, des règles trop générales. Il n'y a de générales que les vérités théoriques, lesquelles doivent se combiner de façon infiniment variées quand il s'agit de les utiliser pour modifier les faits.

Nous avons trouvé d'excellentes choses dans la partie traitant de la culture intellectuelle. M. Mocquillon n'a nulle tendance pour les diplômes, non plus que pour ces professions dites libérales où la bourgeoisie a vu si longtemps, et où nos classes moyennes croient encore trouver l'affranchissement de la roture. Il lui manque seulement d'avoir mieux montré qu'on peut servir encore plus utilement la société dans le commerce et dans l'industrie, et que l'éducation doit toujours tendre vers cette fin, quelle que soit la carrière visée.

Nous l'applaudirons de condamner les cours dictés, dont nos professeurs de lycées abusent si étrangement. En vain, ceux-ci prétendent-ils y trouver un moyen de fixer l'attention des élèves. Le bon professeur, — qui est une manière d'apôtre, — arrive au but par des moyens bien meilleurs. Il sait s'attacher son jeune auditoire par le discours direct, tour à tour chaleureux ou amusant, qui va d'âme à âme et laisse des traces ineffaçables dans l'esprit. Mais cette méthode demande beaucoup plus de zèle intelligent que l'autre, et c'est pourquoi l'autre garde toutes les préférences des fonctionnaires de l'Université.

Nous louerons le directeur de l'École Racine d'avoir réduit à six heures et demie le travail journalier des enfants qu'on lui confie, et cela tout en se conformant aux programmes de l'enseignement officiel. Il a compris que l'efficacité réelle du travail diminue beaucoup, quand on prétend le prolonger trop, et qu'on obtient mieux en provoquant des efforts moins longs, mais plus intenses. Le système offre en outre cet avantage de ne pas éteindre, chez l'être humain en formation, cette précieuse spontanéité dont nous avons autant besoin pour agir que la locomotive a besoin de vapeur pour se mettre en mouvement.

Dans la dernière partie, qui traite de la culture morale, nous avons trouvé beaucoup de saine sagesse, à bonne distance du *laissez tout faire* et du *ne laissez rien faire*. Un examen complet des préceptes proposés nous mènerait trop loin. Nous préférons nous borner à citer les suivants :

« Vous vous garderez bien d'exiger de votre enfant qu'il soit, à 10, 12 et 14 ans, aussi discret, aussi retenu dans son langage, aussi modéré et réglé dans ses humeurs et ses manières qu'un homme de 40 ans. Vous laisserez l'enfant être enfant ; jeune homme être et se conduire en jeune homme.

« Éviter de punir quand on est en colère.

« Si l'enfant, par son obstination à ne pas obéir, a mérité une punition sévère, ne lui témoignez pas ensuite, surtout s'il a fait sa punition et s'il se montre repentant, une froideur et un ressentiment persistant pendant plusieurs jours.

« Habituez l'enfant à tenir à votre estime, à votre confiance, à votre affection. Avec ces trois leviers, et même avec un seul, un éducateur, qui sait un tant soit peu sa partie, a la puissance la plus grande qu'on puisse imaginer. »

En somme, cet ouvrage sera utile à tous ceux qui s'occupent d'éducation. Un normalien eût été bien incapable de l'écrire et nous doutons même qu'il puisse le comprendre. Mais, en sa qualité de prêtre, M. Mocquillon est bon psychologue, qualité qui manque presque totalement aux universitaires. De plus, on sent qu'il aime les jeunes gens. Or, on ne comprend bien que les êtres qu'on aime.

La Fontaine, texte choisi et commenté, par EDMOND PILON, 1 fr. 50. (Plon, édit.). — Ce livre nous offre une biographie du fabuliste, encadrant d'importants extraits de ses œuvres complètes. Quoique le système des *extraits* soit en général bien insuffisant et même agaçant, il convenait peut-être de faire exception pour le cas de La Fontaine ; car ses *Lettres à sa femme*, ses *Amours de Psyché* et son théâtre sont trop ignorés et présentent pourtant des faces intéressantes de son génie. Quant à sa biographie, on y prend toujours plaisir. Le « bonhomme » est si délicieux qu'on ne se lasse pas de le voir portraituré une fois de plus.

Au point de vue du positivisme, qui n'admet pas que les fonctions spirituelles — au nombre desquelles on doit compter celle des poètes — puissent servir de prétexte à des gains d'argent, sa vie offre matière à des comparaisons instructives, touchant la condition matérielle des écrivains aux différentes époques.

Aujourd'hui, le système de la propriété littéraire a engendré « le métier d'auteur ». Certains ayant réalisé des fortunes à écrire en vers ou en prose, on s'est mis à écrire en songeant à ce que cela pouvait rapporter. Rien n'est révélateur là-dessus comme certaines conversations qui roulent sur le prix de la page ou de la ligne dans tel journal ou dans telle revue. Je ne jette pas la pierre à ceux qui les tiennent ; mais je les plains comme les innocentes victimes de notre législation,

laquelle, par surcroît, favorise les industries dépravatrices, dont les produits se vendent bien.

Au dix-septième siècle, il en allait autrement. La plupart des écrivains de quelque valeur touchaient des pensions fixes sur la cassette royale. Ils pouvaient donc attendre l'inspiration et mettre tout le temps nécessaire à l'accomplissement de leurs travaux. La paresse n'était point à craindre ; car on ne pensionnait qu'après notoriété acquise, et, une fois éveillé l'amour de la gloire, celui-ci devient un aiguillon à l'efficacité duquel on peut s'en remettre.

Il est vrai qu'il arrivait au roi d'écarter un personnage de talent qui lui avait porté ombrage. Tel fut justement ce qui advint au fabuliste, coupable d'avoir continué sa fidélité à Fouquet, après sa disgrâce. Mais on vit alors riches seigneurs et nobles dames rivaliser de zèle pour réparer le mal. La Fontaine, ce grand insouciant, qui avait très vite « mangé son fonds avec son revenu », ne connut jamais la misère, ni même la gêne. Des duchesses prenaient soin de lui, jusqu'à se préoccuper de ses bas troués. Entre tous et toutes, le nom de Mme de la Sablière reste inséparable du nom de son protégé, qu'elle recueillit dans son hôtel, où il resta dix années durant. Elle l'assimilait à son chien et à son chat, non par dédain, mais pour sa fidélité, et la reconnaissance inspira ces vers au poète :

Que n'ose et que ne peut l'amitié violente ?
Cet autre sentiment que l'on appelle amour
Mérite moins d'honneur...

Quand mourut sa bienfaitrice, La Fontaine rencontra dans la rue l'ancien contrôleur général des Finances Barthélemy d'Hervart, qui lui dit : « Je vous cherchais, pour vous prier de venir loger chez moi. — J'y allais, répondit le bonhomme. »

Ne trouvez-vous pas qu'avec de pareilles pratiques « le métier d'auteur » valait cent fois mieux qu'aujourd'hui ? Le public y gagnait, parce que les protecteurs étaient gens d'un certain goût. Enfin, ceux-ci jouaient en somme le rôle de ces cheva-

liers modernes dont parle Auguste Comte, et qu'il destinait à prévenir les oppressions que la richesse peut faire peser sur les êtres trop dépourvus de défense, tels que les femmes, les prolétaires, et les hommes voués aux œuvres de spiritualité dans tous les genres.

Coraly de Gaix, correspondance et œuvres, avec une introduction d'ARMAND PRAVIEL, 3 fr. 50. (Champion, éd.) — Le livre porte un surtitre : « Une amie inconnue d'Eugénie de Guérin ». L'insinuation est habile. Si on allait trouver dans ces pages une réplique du fameux *journal* ! Hélas ! rien de pareil n'attend le lecteur. Elles sont absentes, la puissante spontanéité et la savoureuse poésie qui font tant aimer la sœur de Maurice. On cherche en vain un sentiment quelque peu comparable à la belle amitié d'Eugénie pour son frère. Et, sans doute, dans ces écrits de jeune fille, certaines pages ne manquent pas de charme. Mais n'aurait-il pas suffi de les faire imprimer pour la famille et les amis ? Qu'advierait-il si les moindres écrits féminins devaient aboutir à une librairie ?

Brumes et clartés, par JACQUES RÉGNIER. (Auxerre, imprimerie Jattefaux). — M. Régnier est un sous-préfet qui occupe ses loisirs à faire des vers. Cela vaut mieux que de pourchasser les écoles libres. Beaucoup d'aisance dans ces pièces. Des réminiscences de Leconte de Lisle. Les inévitables souvenirs d'amour. De ci, de là, un brin de vraie poésie. Exemple :

Mère, te souviens-tu des printemps d'autrefois,
De la blanche maison où vécut notre enfance,
Et du jardin charmant où pleins d'insouciance
Sept enfants blonds couraient et chantaient à la fois ?

Comme on sent que cette strophe est venue du cœur !

ANTOINE BAUMANN.

J.-J. Rousseau, par HENRY CLÉMENT, 1 franc. (*Action populaire*, Reims). — Cette sérieuse étude de M. Henry Clément porte sur les précurseurs, les doctrines et les disciples du grand sophiste. « Jean-Jacques a cru, dit-il, que le monde appartient en toute propriété aux réformateurs et que, pour sa part, il pouvait reconstruire de toutes pièces une société qu'il jugeait imparfaite, au moyen d'une sorte de géométrie basée sur des théorèmes, sur des équations, et sans tenir compte, pour la solution du problème, des circonstances de temps et de milieu. Cette méthode se retrouve dans les œuvres de Marx et de ses disciples qui aiment, soit pour convaincre le lecteur, soit peut-être pour faire un facile étalage de science, à recourir aux formules compliquées de l'analyse mathématique. Le raisonnement de Rousseau est fort simple au surplus et, qu'on le mette sous forme de syllogisme, d'antithèse ou de théorème, il tient en quelques mots : l'homme est né bon et heureux ; s'il souffre, c'est que la société l'a complètement déformé, en a fait un être en quelque sorte artificiel, que l'organisation sociale est contraire à sa nature primitive et qu'ainsi l'homme actuel n'est pas le produit de la nature. Il faut donc le ramener à ses origines, il faut reconstituer le rêve de l'éternelle utopie, depuis *la République* de Platon jusqu'à *la Cité du soleil*, jusqu'aux inventions fantaisistes de Thomas Morus et de Fénelon. »

M. Henry Clément nous montre ensuite « l'influence néfaste des lettrés et des légistes » pour propager les doctrines dissolvantes de Jean-Jacques et préparer la voie aux pires erreurs socialistes.

1896-1901. Petits Mémoires du temps de la Ligue, par HENRY DE BRUCHARD, 3 fr. 50. (Nouvelle Librairie nationale). — L'auteur nous avertit par une épigraphe qu'il écrit « avec haine et sans crainte ». Ce sont des souvenirs littéraires et politiques. M. Henry de Bruchard, qui fut un dreyfusard forcené et qui est maintenant un royaliste ardent, a côtoyé beaucoup de personnalités. Son livre est amusant, s'il n'est

peut-être pas toujours juste. M. Henry de Bruchard est un partisan et il ne se flatte pas d'impartialité. Il y a, dans ce livre, entre tant d'autres, de savoureuses pages sur Octave Mirbeau.

Un Culte dynastique avec évocation des morts chez les Sakalaves de Madagascar, par HENRY RUSILLON, avec introduction, par RAOUL ALLIER, 3 fr. 50. (A. Picard, éd.) — Il s'agit du *Tromba* dont M. Raoul Allier dit qu'il n'est pas une forme indifférente du culte des ancêtres. « C'est, ajoute-t-il, un état dans lequel se cristallisent les anciens mobiles automatiques et inconscients de la conduite, dans lequel s'organise avec force la résistance à des velléités de vie nouvelle, dans lequel l'âme de la race, menacée dans sa constitution, se recrée sous une forme passionnelle, dans lequel les préjugés d'autrefois, les répulsions éprouvées, les vieilles rancunes, les haines tenaces et dissimulées se combinent et apparaissent avec l'autorité d'une révélation envoyée par les pères. C'est l'état moral dans lequel se réfugie, se condense et s'entretient un conservatisme farouche, un nationalisme qui peut un jour s'exaspérer et devenir féroce. »

Les pratiques naïves, cruelles ou absurdes du *Tromba* sont analogues à celles de tous les cultes fétichiques. Je les ai observées — sous un autre nom — dans le haut Niger, en Guinée, comme M. Rusillon les a trouvées à Madagascar.

Elles tiennent à un état d'esprit qu'une prédication théologique plus ou moins ingénieuse ne saurait changer. En tout cas, j'ai pu constater que le catholicisme était beaucoup plus propre que le protestantisme à cultiver ce qu'il y a de meilleur dans cet état d'esprit. MM. Raoul Allier et Rusillon croient-ils que les superstitions du spiritisme, si répandues parmi les protestants, soient bien supérieures à celle du *Tromba* ?

Ils ont raison, d'ailleurs, de protester contre la stupidité et l'incohérence de l'administration maçonnique.

« L'administration a essayé parfois des interdictions radicales, dit l'auteur ; mais elle n'est arrivée, dans cette voie, qu'à

des résultats nuls. Le *Tromba* se faisait alors, quand même, en cachette, dans des villages et des endroits reculés, ou même sans qu'on prenne la peine de s'éloigner et avec l'approbation tacite des petits chefs locaux. Il est arrivé que le mécontentement de la population fut si manifeste qu'on préférait fermer les yeux. Nous avons entendu dire à un administrateur, qui laissait faire le *Tromba* et qui n'autorisait pas les réunions chrétiennes : « Je ne vais pas me mettre ces gens sur les bras ; et après tout, c'est leur religion. » Encore était-il mieux inspiré que tel autre qui mit un impôt sur les séances du *Tromba* dans sa province et fit enregistrer le fait à l'*Officiel*, augmentant d'un lamentable malentendu la charge d'idées fausses chez des gens difficiles à atteindre, c'est vrai, mais auxquels on a porté trop peu de véritable intérêt. »

Le Modernisme, par EUGÈNE TAVERNIER, 0 fr. 25. (de Gigord, éd.). — L'auteur signale les principales erreurs théologiques du modernisme, et d'abord celle-ci, que « le raison est incapable de démontrer l'existence de Dieu ».

On ne sait que trop que la raison est capable de tout démontrer. Et pour les esprits que les questions d'origines et de fins peuvent tourmenter encore, c'est le plus raisonnable exercice de la raison que de l'appliquer à se prouver que Dieu existe.

On entend bien que, philosophe catholique, M. E. Tavernier a un autre point de vue ; mais là-dessus il aboutit aux mêmes conclusions que les positivistes.

Je m'étonne donc que ce vigoureux publiciste, si averti à l'ordinaire, puisse écrire : « Les positivistes forment un monde très étendu et très influent. Pendant les trente dernières années, ce monde-là a dirigé la politique française. Il a donné un appui décisif au programme laïcisateur, qui a répandu l'athéisme à travers la France. » Si la politique française avait été vraiment dirigée par des positivistes, on en aurait fini, depuis longtemps, avec le parlementarisme dissolvant et le suffrage universel, l'Université n'existerait plus et une complète liberté d'enseignement et des cultes serait établie,

l'Église aurait été séparée de l'État plus tôt, non par hostilité mais avec un esprit bienveillant pour la croyance qui a fait l'âme de la France, enfin aucune persécution religieuse n'eût pu être exercée contre l'Église par une secte quelconque. Je n'indique ici que les mesures que comporte l'application immédiate des principes essentiels du positivisme.

G. DEHERME.

Un Précurseur de l'aviation : Jules Pomès, par le docteur CHALAN DE BELVAL. (Ateliers professionnels de Marseille, éd.) — Brochure vouée à la mémoire d'un inventeur malheureux. « La gloire, soleil des morts », lui blafarde sur les tombes de tels infortunés.

Nombreux sont les compagnons de Pomès au pays de l'oubli; mais leurs misères fécondes nous prodiguent les plus riches bienfaits. Les inventeurs dédaignés sont les successeurs insignes de ce peuple immémorial qui implanta dans la terre préhistorique les racines trapues dont s'amarrent et vivent nos civilisations orgueilleuses et ingrates. *Praise to the unknown dead!*

ÉLOI PÉPIN.

Le Directeur-Gérant : G. DEHERME.

19-8-12. — TOURS, IMPRIMERIE E. ARRAULT ET C^{ie}.

POUR NOUS AIDER

Nous n'ouvrons pas de souscription; mais on nous aidera efficacement en nous recrutant de nouveaux lecteurs, en abonnant des bibliothèques publiques, syndicats, universités populaires, coopératives, cercles, etc., en nous indiquant des libraires dépositaires pour la vente au numéro, en nous signalant les libraires des gares de chemins de fer et du Métropolitain qui ne tiennent pas encore *la Coopération des Idées*, en nous faisant parvenir les adresses des personnes à qui nous pouvons envoyer un numéro spécimen.

En vente à La Coopération des Idées.

(Envoi franco)

- Système de Politique positive**, par AUGUSTE COMTE, 4 vol. in-8 de 748, 510, 675 et 726 pages 16 fr.
- Appel aux conservateurs**, par AUGUSTE COMTE, un vol. in-8 de 136 pages 3 fr.
- La Synthèse subjective ou Système des conceptions propres à l'état normal de l'Humanité**, par AUGUSTE COMTE, tome premier (seul publié): *Système de logique positive ou Traité de philosophie mathématique*, un vol. in-8 de 776 pages. 9 fr.
- Testament d'Auguste Comte**, avec les documents qui s'y rapportent, pièces justificatives, prières quotidiennes, confessions annuelles, correspondance avec Mme de Vaux, publié par ses exécuteurs testamentaires, 2^e éd., un vol. in-8 de 570 pages 10 fr.
- Lettres d'Auguste Comte à divers**, publiées par ses exécuteurs testamentaires.
Tome I^{er}, première partie, un vol. in-8 de 656 pages 8 fr.
Tome I^{er}, seconde partie, un vol. in-8 de 392 pages 6 fr.
Tome II^e, un vol. in-8 de 364 pages. 10 fr.
- Notice sur la vie et l'œuvre d'Auguste Comte**, par J. LONCHAMPT, un vol. in-16 de 218 pages. 1 fr.
- La Religion positive**, par ANTOINE BAUMANN, un vol. in-16 de 292 pages (Perrin et C^{ie}, éditeurs) 3 fr. 50
- Ouvrages de M. Georges Deherme.*
- Croître ou Disparaître**, un vol. in-16 de 280 pages (Perrin et C^{ie}, éditeurs) 3 fr. 50
- La Crise sociale**, 3^e édition, un vol. in-16 de 375 pages (Bloud et C^{ie}, éditeurs). 3 fr. 50
- Auguste Comte et son œuvre**. — *Le Positivisme*, un vol. in-16 de 128 pages, avec deux portraits hors texte (Giard et Brière, édit.). 2 fr. 50
- L'Afrique occidentale française**. — *Action politique. Action économique. Action sociale*. — Ouvrage couronné par l'Académie française et par la Société antiesclavagiste de France. Un vol. in-8 de 528 pages (Bloud et C^{ie}, éditeurs) 6 fr.
- La Démocratie vivante**, un vol. in-8 de 402 pages (Bernard Grasset, éditeur). 4 fr. 50

La **COOPÉRATION DES IDÉES** est en vente dans les **principales gares de France et du Métropolitain de Paris.**

- AU HAVRE, *Librairie V^{ve} Dombre*, 10, place de l'Hôtel-de-Ville.
A CAEN, *Librairie L. Jouan*, 98, rue Saint-Pierre.
A ROUEN, *Librairie Centrale*, 26, rue des Carmes.
A CHARTRES, *Librairie Lester*, place des Halles.
A ROANNE, *Librairie Boissy et Lauxerrois*, rue du Lycée.
A AMIENS, *Librairie Prudhomme*, 14, Place Gambetta.
A TOURS, *Librairie Tridon*, rue Nationale.
A PARIS, *Librairie Affolter*, 50, rue Delaborde.
— — *Bénard*, Galeries de l'Odéon.
— — *Blanchard*, 4, boulevard Saint-André.
— — *Crès et C^{ie}*, 3, place de la Sorbonne.
— — *Feuillâtre*, 8, boulevard Denain.
— — *Coulon*, 47, rue des Martyrs.
— — *Floury*, 1, boulevard des Capucines.
— — *Gâteau*, 8, rue de Castiglione.
— — *Hétains*, 50, rue de Passy.
— — *Martin*, 3, faubourg Saint-Honoré.
— — *Maynier*, 54, rue de Seine.
— — *Méa*, 1 bis, rue du Havre.
— — *Melet*, 45, Galeries Vivienne.
— — *Sevin et Sarrat*, 25, rue La Boétie.
— — *Stock*, 155, rue Saint-Honoré.
— — *Tassel*, 44, rue Monge.
— — *Timotéi*, 14, rue de Castiglione.

LES CLASSES MOYENNES

Étude sur le parasitisme social

Par **GEORGES DEHERME**

Un volume in-16 de 320 pages à 3 fr. 50

(Perrin et C^{ie}, Éditeurs, 35, quai des Grands-Augustins)